

enveloppe
recherche

propositions de programme pour l'année 1998

**Conseil ministériel de la recherche
Mission de la recherche et de la technologie**

2

SOMMAIRE GÉNÉRAL

VOL. 1

Rapport introductif du chef de la mission de la recherche et de la technologie

Annexes

Tableaux et graphiques budgétaires

Groupe de programmes n° 1 :

Patrimoine écrit, documentaire et cinématographique

Direction des archives de France
Direction du livre et de la lecture
Bibliothèque nationale de France
Centre national de la cinématographique

Groupe de programmes n° 2 :

Patrimoine monumental, archéologique et ethnologique

Direction du patrimoine

Laboratoire de recherche des monuments historiques
Sous-direction de l'archéologie
Sous-direction de l'inventaire général, de la documentation du patrimoine et laboratoire de recherche sur le patrimoine français
Mission du patrimoine ethnologique

Groupe de programmes n° 3 :

Patrimoine muséographique

Direction des musées de France

Laboratoire de recherche des musées de France
Service de restauration des musées de France
Publications scientifiques
Musée du Louvre

liste des abréviations

liste des conseils scientifiques

VOL. 2

Groupe de programmes n° 4 :

Création artistique et musicologie

Direction de la musique et de la danse
Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM)
Délégation aux arts plastiques

Groupe de programmes n° 5 :

Socio-économie de la culture, études et prospective

Département des études et de la prospective (DAG)
Direction du livre et de la lecture
Centre national de la cinématographie

Groupe de programmes n° 6 :

Axes prioritaires et programmes transversaux

Mission de la recherche et de la technologie
Délégation générale à la langue française
Institut national d'histoire de l'art

Groupe de programmes n° 7 :

Recherche architecturale

Direction de l'architecture

liste des abréviations

liste des conseils scientifiques

Création artistique et musicologie

groupe de programmes n° 4

DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

LA RECHERCHE EN MUSIQUE ET DANSE

LA POLITIQUE DE RECHERCHE

Faire connaître, conserver et restaurer le patrimoine culturel, contribuer à l'émergence de moyens d'expressions artistiques renouvelés sont autant de missions qui incombent au Ministère de la culture.

La poursuite de ces objectifs suppose que soient consacrés à la recherche, une fois défini ce cadre politique, des moyens humains et financiers.

Ainsi, dans les domaines qui la concerne, la Direction de la musique et de la danse est un acteur essentiel de la recherche, privilégiant notamment les travaux entretenant un lien direct avec une activité de création artistique.

En collaboration avec le CNRS, elle cherche à favoriser, tout en maintenant la diversité d'approches nécessaire à la vitalité de la recherche, la constitution de pôles fédérateurs.

LA SITUATION ACTUELLE

Arts de représentation, abstraits par essence, si l'on entend par là que les oeuvres ne constituent pas des objets matériels relevant d'une économie marchande, la musique et la danse supposent pourtant des recherches consacrées aux moyens matériels et aux conditions théoriques de leur existence.

Que serait la musique de la seconde moitié du xx^e siècle, aventure esthétique peut-être sans précédent dans l'histoire des arts occidentaux, si l'informatique musicale n'avait pas contribué à repenser les conditions même de son existence ?

Comment imaginer la danse de demain sans que soient conduites des recherches sur les outils permettant de l'appréhender, de la comprendre et la produire ?

les disciplines

Imaginer des liens féconds entre création et recherche, ce n'est pas vouloir asservir l'une à l'autre, c'est œuvrer pour qu'elles s'enrichissent l'une l'autre et que leur mutuelle nécessité s'affirme.

Si la science peut suggérer au créateur de nouvelles perspectives, il ne saurait, *a contrario*, exister de savoir véritable sans cette expérience du sensible dont procède l'émotion artistique.

Sur ces territoires, à l'intersection entre art et science, la recherche se structure en différentes disciplines aux frontières changeantes : *l'informatique musicale, l'acoustique musicale, l'organologie, l'analyse musicale, la musicologie, l'ethnomusicologie.*

De la même façon, il conviendrait de détailler *la recherche en danse*, terme générique qui, on le devine, désigne un champ d'activités très différentes (histoire, techniques et développement de la notation, didactique...).

leur situation en France

Parmi ces disciplines, les recherches *pour* la création¹ occupent une place particulière.

D'une part, leur quasi-absence au sein des organismes « habituels » de la recherche (C.N.R.S. et Université) fait du ministère de la culture un acteur essentiel dans ce domaine. A cet égard, il convient de rappeler que cette situation constitue une singularité française. De même, dans notre pays, l'enseignement artistique spécialisé est dispensé dans des écoles placée sous la tutelle du ministère de la culture.

D'autre part, à l'heure où, pour des raisons sociologiques qu'il serait loisible d'étudier, les institutions ont tendance à se replier sur les valeurs patrimoniales, il est nécessaire d'affirmer l'importance de la recherche et de l'innovation.

Une politique contractuelle de soutien aux équipes a été mise en place avec l'aide de la Mission de la recherche et de la technologie. Elle favorise la convergence de recherches interdisciplinaires et permet de constituer des pôles de ressources jouant un rôle structurant.

On peut signaler à ce sujet la création récente d'unités mixtes de recherche telles que l'Institut de recherche sur le patrimoine musical français et, le Laboratoire d'acoustique musicale de Jussieu.

Il faut noter aussi, en ce qui concerne l'informatique musicale, le caractère fondateur du DEA ATIAM, créé récemment. Il contribue à la professionnalisation des chercheurs et permet d'amorcer des liens plus étroits de nos centres de recherche avec l'Université.

¹Selon l'expression utilisée par Jean-Claude Risset dans *Recherche musicale « créative »*

Par ailleurs, un important effort de médiation et de valorisation des connaissances a été accompli ces dernières années. A cet égard, l'ouverture de la médiathèque de l'IRCAM et des nouveaux locaux destinés à l'enseignement est significative.

la place de la France

La participation accrue des chercheurs français dans les rencontres internationales met en évidence la place qu'occupe aujourd'hui la recherche française. Si la situation de l'IRCAM est connue, il ne faut pas pour autant oublier la contribution des autres centres à cette reconnaissance internationale.

Elle se traduit notamment par des coopérations scientifiques de plus en plus nombreuses et régulières.

Il persiste malgré tout, faute de moyens, des secteurs où des retards restent à combler. C'est le cas notamment de la recherche en danse et de certains domaines de la musicologie. Même sur le patrimoine français, il existe des périodes pour lesquelles les principales bases de données sont nord-américaines (danse baroque, musique ancienne...)

LES PERSPECTIVES

les priorités thématiques

Il serait vain de vouloir, en quelques lignes, évoquer pour chacune des disciplines l'état actuel de ses enjeux artistiques, scientifiques et techniques.

A l'heure où nouvelles technologies, multimédia, signaux numériques véhiculant sons, images et réalités virtuelles semblent devoir monopoliser le champ de la communication, l'informatique musicale, en mettant la création artistique au centre de ses préoccupations, mérite qu'une part importante de ce document lui soit consacrée.

Pour autant, on ne saurait passer sous silence la nécessité de développer des domaines encore embryonnaires.

On pense entre autres à la recherche en danse, quasi inexistante en France au niveau institutionnel malgré quelques personnalités remarquables. En 1997, des rencontres et des publications ont permis de faire le point sur ces questions et de mieux définir les besoins en matière d'accompagnement de la recherche.

L'informatique musicale connaît aujourd'hui un essor sans précédent. L'intérêt renouvelé qu'elle suscite, si l'on en juge le succès des initiatives de ces dernières années (Forum de l'IRCAM, Journées d'Informatique Musicale, Rencontres musicales pluridisciplinaires du GRAME, création d'une société d'informatique musicale), est très encourageant.

Tout ceci doit nous inciter à poursuivre la politique de structuration du milieu qui a été engagée. En effet, il est quelque peu paradoxal de constater le décalage considérable qui existe entre le professionnalisme avéré des chercheurs et le statut associatif des centres de recherche qui les emploient, statut qui n'offre aucune garantie de pérennité aux investissements entrepris.

La politique de partenariat avec le CNRS qu'a menée la Mission de la recherche va dans ce sens. Il faut toutefois noter que les "chantiers" actuels ont été financés par un redéploiement des moyens dont les limites sont aujourd'hui atteintes.

Le savoir-faire de nos centres de recherche en matière de traitement et de synthèse du son et, plus généralement, d'outils informatiques pour la création et l'analyse, trouve aujourd'hui dans le multimédia et les univers dits virtuels un champ d'applications scientifiques et artistiques nouveau. Il doit permettre aux créateurs français d'être présents dans ces secteurs malgré une domination économique incontestable des États-Unis.

On peut rappeler que les travaux de l'ACROE, près de 20 ans avant que cela ne devienne à la mode, plaçaient déjà la problématique de la simulation et de la modélisation au coeur même du processus créatif.

C'est ce qui permet aujourd'hui à cette équipe de proposer des outils, tels GENESIS, qui commencent à entrer en pratique en France et à l'étranger.

Ces travaux n'auraient pu naître et se développer sans le soutien du Ministère de la culture.

Il est important d'être présent sur les réseaux tels Internet. Si le programme STUDIO ON LINE de l'IRCAM est aujourd'hui le projet le plus abouti, il convient, à l'instar des autres secteurs du ministère, de développer la mise en réseau des banques de données musicales les plus significatives.

la méthode

Le développement de ces activités suppose un effort budgétaire à la hauteur de nos missions. Sans un minimum de mesures nouvelles, nous risquons de nous arrêter au milieu du gué, perdant de ce fait tout le bénéfice de près de 20 ans de recherche au plus haut niveau.

La France a en effet su occuper une place de premier plan en matière d'informatique musicale. A l'heure où les progrès rapides de la micro-informatique permettent d'entrevoir une valorisation possible des résultats de la recherche, il serait regrettable de ne pas s'en donner les moyens.

Cet effort devra se traduire principalement dans deux directions :

- la pérennisation des équipes et l'institution de nouveaux partenariats, par la création de nouvelles unités mixtes de recherche ;

La notion d'équipe suppose une reconnaissance profonde et réelle du travail effectué, se traduisant par des missions identifiées, des postes reconnus et des structures adaptées.

- la valorisation de la recherche, tant d'un point de vue industriel que sous l'angle de son enseignement et de sa médiation.

Les produits de la recherche sont en effet nombreux : technologiques et scientifiques comme il se doit mais aussi pédagogiques et artistiques.

Les perspectives sont nombreuses et encourageantes. A l'aube de mutations technologiques aux conséquences culturelles et artistiques considérables, il importe plus que jamais de soutenir et de valoriser les recherches qui les conditionnent. Le Ministère de la culture peut et doit avoir un rôle actif dans ce domaine ; il est important qu'il s'en donne les moyens.

FICHE DE SYNTHESE

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
DEPARTEMENT DU PATRIMOINE MUSICAL**

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90	Fonctionnement	-	-
31.90 90	Vacations	-	-
		AP	CP
Titre V : 56 98	Equipement	-	-
	Soutien de programme	-	-
	Etudes	-	-
	Total	-	-
Titre VI : 66.98	Subventions de recherche	3 300 000 F	3 300 000 F
	Opérations de valorisation		
	Total	3 300 000 F	3 300 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	-	-	-
Titre IV	43.50	8 650 000 F	recherche et valorisation
	43.60	880 000 F	
Titre V	-	-	-
Titre VI	-	-	-

DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : **DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
DEPARTEMENT DU PATRIMOINE MUSICAL**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**musicologie
recherches sur la musique à la Renaissance
constitution d'une base de données sur le patrimoine musical français (Renaissance)**

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

**Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (UMR 6576 du CNRS)
Université François Rabelais
59, rue Néricault-Destouches
37013 Tours CEDEX**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

**Université François Rabelais
CNRS**

DUREE DU PROJET :

ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :		900 000 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		200 000 F	200 000 F
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : **DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
DEPARTEMENT DU PATRIMOINE MUSICAL**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**musicologie
l'œuvre de Jean-Philippe Rameau
la vie musicale en France sous la seconde guerre mondiale
les feuillets Berlioz
séminaire de recherche sur les instruments de musique
édition de la revue « Musique Images Instruments »
constitution de bases de données**

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

**Institut de Recherche sur le Patrimoine Musical Français (UMR 200 du CNRS)
BNF / Département Musique
2, rue Louvois
75002 Paris**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

**BNF
CNRS**

DUREE DU PROJET :

ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :		550 000 F + salaires	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		200 000 F	200 000 F
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : **DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
DEPARTEMENT DU PATRIMOINE MUSICAL**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

acoustique musicale
production et rayonnement des sources
 - étude acoustique des instruments de musique
 - utilisation des composites et matériaux actifs dans la facture instrumentale
perception des sons
acoustique des salles de concerts
analyse acoustique des orgues en situation

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Laboratoire d'Acoustique Musicale (UMR 9945 du CNRS)
Tour 66, 5e étage
4, place Jussieu
75252 Paris CEDEX 05

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

CNRS : 1 DR, 3 CR, 2 IE + 200 000 F
Université de Paris VI : locaux + 200 000 F
BNF : depuis 1997, un ingénieur de recherche du ministère de la culture travaille dans cette unité

DUREE DU PROJET :

ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :		750 000 F + salaires	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		200 000 F	200 000 F
1999			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : **DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
DEPARTEMENT DU PATRIMOINE MUSICAL**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :
(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**musicologie
période baroque
base de données Philidor**

ORGANISME SUBVENTIONNE :
(Nom et adresse)

**Centre de musique baroque de Versailles
Hôtel des Menus Plaisirs
22, avenue de Paris
78000 Versailles**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :
(indiquer leurs apports respectifs)

CNRS : un poste de chercheur et 40 000 F en soutien de base

DUREE DU PROJET :

ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération :		1 800 000 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		1 200 000 F	1 200 000 F
1999			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
DEPARTEMENT DU PATRIMOINE MUSICAL

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**informatique musicale
synthèse par modèles physiques
captation du geste instrumental
(transducteurs gestuels rétroactifs)**

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

**ACROE
INPG
46, avenue Félix-Viallet
38000 Grenoble**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

différents contrats de recherche

DUREE DU PROJET :

ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :		2 800 000 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		1 500 000 F	1 500 000 F
1999			

DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 43.40)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 43.40

DIRECTION ET SERVICE : **DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
DEPARTEMENT DU PATRIMOINE MUSICAL**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**informatique musicale
développement d'outils informatiques destinés à la création musicale
version Windows NT du logiciel de la machine UPIC**

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

**CEMAMu
CNET
3, avenue de la République
92131 Issy-les-Moulineaux**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

**CNET (hébergement)
évalué à 300 000 F**

DUREE DU PROJET :

ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :		2 150 000 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		1 700 000 F	1 700 000 F
1999			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 43.40

DIRECTION ET SERVICE : **DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
DEPARTEMENT DU PATRIMOINE MUSICAL**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**acoustique et environnement sonore
modélisation de l'espace sonore
développement d'un « spatialisateur »**

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

**ESPACES NOUVEAUX
56, boulevard Davout
75020 Paris**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

CNET

DUREE DU PROJET :

En 1998, les activités de recherche d'Espaces Nouveaux pourraient intégrer l'IRCAM.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :		2 000 000 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		1 000 000 F	1 000 000 F
1999			

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE
GEORGES POMPIDOU**

**INSTITUT DE RECHERCHE ET COORDINATION
ACOUSTIQUE/MUSIQUE (IRCAM)**

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE COORDINATION ACOUSTIQUE/MUSIQUE IRCAM

Recherche et développement à l'Ircam en 1998

L'essor sans précédent que connaît actuellement notre société dans le domaine des technologies de l'information, des télécommunications et du multimédia n'est pas sans avoir de profondes répercussions sur les travaux de recherche et de développement menés à l'Ircam. La reconfiguration de l'ensemble de l'industrie informatique autour de l'Internet et des systèmes distribués induit une nouvelle conception de l'outil informatique, dont il s'agit, dans le cadre de projets expérimentaux comme le Studio en ligne, de dégager les potentialités pour la création musicale. Réciproquement, l'attrait généralisé pour les applications multimédias se traduit auprès des investisseurs par un intérêt accru pour le traitement numérique du son et les fondements scientifiques sous-jacents relatifs à sa production, sa diffusion et sa perception, domaines sur lesquels notre expertise est sollicitée. L'Ircam se doit d'intégrer ces évolutions et de répondre à la demande sociale qu'elles provoquent, tout en préservant, dans le cadre d'un dialogue réactualisé entre musiciens, chercheurs et informaticiens, les équilibres nécessaires au maintien de sa vocation principale : contribuer, à travers l'évolution des sciences et techniques, au renouvellement de l'expression musicale.

Au-delà des nombreuses collaborations scientifiques prévues avec des laboratoires français et étrangers, les actions entreprises depuis plusieurs années pour structurer les liens avec la communauté scientifique seront poursuivies. Le DEA ATIAM joue un rôle central dans ce dispositif et constitue la première filière de recrutement des doctorants. La consolidation du statut et des modes de financement de cette formation feront l'objet de concertations avec les organismes de tutelle concernés. L'autre axe prioritaire de cette structuration est l'Unité Mixte de Recherche Ircam-CNRS, dont le fonctionnement sous sa nouvelle forme, associant une équipe de musicologues à trois équipes de recherche de l'Ircam, devrait être effectif en 1998. Cet événement coïncide avec l'achèvement des thèses de la première promotion d'étudiants issus du DEA ATIAM pour lesquels la nouvelle unité pourra constituer une structure d'accueil adaptée. Le caractère interdisciplinaire constitutif du projet de cette unité se traduira en 1998 par la rédaction conjointe d'un ouvrage sur la modélisation, à l'interface entre science et création musicale. Ce travail offrira par ailleurs aux chercheurs un support pour structurer une réflexion sur leurs méthodes et stratégies scientifiques.

Plus globalement, un effort d'explicitation et de coordination sera demandé à l'ensemble des équipes sur les stratégies de diffusion scientifique, qu'elles portent sur les publications traditionnelles ou sur les nouveaux supports électroniques. Cette réflexion prendra notamment en compte les investissements nécessaires à de telles actions, souvent négligées au profit d'autres opérations de valorisation dont le bénéfice est plus immédiat. Le projet de rédaction d'un numéro spécial de la revue *Computer Music Journal*, consacré à l'Ircam et donnant un aperçu représentatif de l'ensemble des recherches en cours, illustre cette volonté. On peut également citer l'utilisation systématique des technologies du Web pour la diffusion de nos travaux. D'importants chantiers, portant d'une part sur le catalogage informatique de l'ensemble de la documentation scientifique, d'autre part sur la publication en HTML des articles scientifiques, ont été entrepris depuis 1996 en collaboration avec la médiathèque de l'Ircam et seront poursuivis. Les outils ainsi réalisés, éventuellement combinés à des interfaces spécifiques développées en Java, seront utilisés pour élaborer une présentation de nos activités tirant pleinement parti de ces nouveaux supports.

La réalisation de prestations sous la forme de contrats d'études pour le compte de partenaires

extérieurs contribue désormais pour une part importante au financement de la recherche. Les applications de télécommunications, réalisées dans le cadre de Consultations Thématiques Informelles conclues avec le CNET et le CCETT, constituent le premier débouché pour la valorisation de notre expertise. Les nouveaux services de télécommunication en préparation font appel à des représentations structurées des signaux sonores, qu'il s'agisse de synthèse vocale de haute qualité, de segmentation automatisée d'une scène sonore ou d'acoustique virtuelle pour la télécommunication de groupe. La disponibilité du Spatialisateur sur stations Unix est par ailleurs propice au développement de projets de simulation alliant synthèse d'image et rendu sonore tridimensionnels comme celui en cours avec le GMD en Allemagne autour du système « The Cave ». Un autre domaine privilégié d'intervention est l'acoustique automobile et des transports, où les méthodes statistiques développées pour l'étude perceptive du timbre sont adaptées à l'évaluation de la qualité sonore des véhicules. Enfin, un nouveau champ d'applications prometteur porte sur la mise en œuvre de critères perceptifs pour la consultation des bases de données d'échantillons. Ce chantier a été initié dans le cadre du projet Studio en ligne, conçu pour préfigurer les nouveaux types de services de production sonore basés sur les systèmes distribués. L'aboutissement de ce projet, financé par les Ministères chargés de l'Industrie et de la Culture, est prévu pour la fin 1998 et sa mise en exploitation interviendra progressivement en cours d'année. Outre la disponibilité d'une base d'échantillons instrumentaux de référence combinée à des outils de consultation avancés, les réalisations prévues donneront accès, au moyen d'interfaces Java spécialement développées, à un ensemble de traitements sonores de haute qualité. Ces services spécialisés seront complétés par la finalisation d'un serveur Web à vocation pédagogique sur les instruments, réalisé à partir de la base d'échantillons de Studio en ligne grâce au soutien de la Mission de la Recherche et de la Technologie.

Les recherches menées en dehors de ce cadre de valorisation, telles que celles portant sur la perception du timbre, le perfectionnement des modèles de signaux, la modélisation des instruments, la simulation acoustique ou la formalisation des structures musicales, s'inscrivent dans une démarche fondamentale à long terme, dont la continuité est reflétée par la stabilité de l'organisation du secteur scientifique en projets thématiques. Même si les investigations portent nécessairement sur un champ élargi, les projets sont soutenus et suivis dans la mesure de leur intérêt potentiel, même indirect, pour la création musicale. La synthèse par modélisation physique est actuellement un des thèmes les plus mobilisateurs de la communauté de recherche musicale. L'Ircam contribue à ce domaine par des approches originales, qu'il s'agisse de Modalys, qui constitue un des systèmes les plus ouverts en la matière et dont l'optimisation en favorisera l'utilisation en temps-réel, ou de modèles de flûte, d'instruments à anche double, de trompette ou de violon, développés dans les équipes Acoustique instrumentale et Analyse/Synthèse. La richesse du son produit par ce types de modèles a cependant une contrepartie dans la complexité du contrôle, pour lequel un fonctionnement en temps-réel et la mise en œuvre d'accès gestuels adaptés est parfois nécessaire. C'est dans cet esprit que s'est constitué en 1997 un groupe de travail sur l'étude du geste instrumental, qui rassemble les contributions existantes et mène des expériences dans ce domaine, en vue de spécifier les types de contrôleurs adaptés aux différents modèles de synthèse. Ces travaux s'inscrivent également dans une réflexion sur les avancées artistiques autorisées par les évolutions des systèmes temps-réel pour l'interaction instrumentale, notamment la disponibilité d'une nouvelle version de FTS et la réalisation de la première phase d'investissement destinée au remplacement des Stations d'Informatique Musicale. Les compositeurs intéressés par l'aide à l'écriture bénéficieront également de la finalisation de l'environnement OpenMusic, permettant de capitaliser l'expérience acquise avec PatchWork sur de nouvelles bases qui élargissent de manière très conséquente les possibilités expressives de la programmation graphique.

Ces différents outils, conçus pour les compositeurs, sont réalisés dans le cadre de projets de développement qui ont en particulier pour mission de garantir une continuité d'utilisation des logiciels

par une adaptation constante aux évolutions de l'informatique. Les efforts entrepris depuis plusieurs années afin d'assurer la portabilité des développements sur différents types d'ordinateurs seront ainsi poursuivis. Face aux incertitudes qui pèsent sur la plate-forme PowerPC d'Apple et à la généralisation des applications musicales sur PC, différentes stratégies, dont l'évaluation du nouveau système Rhapsody, seront envisagées pour assurer la disponibilité des logiciels sur ces micro-ordinateurs. Les concertations entre développeurs nécessaires à ces évolutions se tiendront dans la continuité du projet MQDL (Méthodes et Qualité du Développement Logiciel) initié en 1996, dont le perfectionnement et l'application de la charte méthodologique seront poursuivis.

Des discussions entre les collaborateurs de l'Ircam ont fait apparaître le besoin, abondamment exprimé, que soient renouvelées les formes d'échanges entre chercheurs et informaticiens d'une part, compositeurs et assistants d'autre part. Si l'inscription de la recherche dans l'ensemble de l'activité scientifique est fondamentale pour la qualité et l'ouverture de ses travaux, la confrontation de ceux-ci avec l'évolution de l'expression musicale et les réalités de la production l'est tout autant et conditionne leur validité au sein de l'Ircam. Différentes actions seront donc entreprises, en coordination avec les autres départements de l'Ircam, pour adapter les formes de communication existantes et en expérimenter de nouvelles. Le formalisme des groupes de développement, garant d'une rigueur dans les échanges, sera maintenu mais un assouplissement des formes de coordination existantes pourra être recherché dans les cas qui l'exigent. De plus, le constat ayant été fait de l'absence d'un cadre d'échanges plus spéculatifs, plusieurs groupes de réflexion transversaux seront constitués autour des principaux thèmes intéressant les musiciens. Une coordination en amont des projets artistiques et scientifiques sera recherchée en vue de favoriser des échanges personnalisés entre musiciens et chercheurs dans le cadre de projets particuliers. Enfin, la formule de compositeurs en recherche sera aménagée pour favoriser une plus grande durée des collaborations, nécessaire à la maturation des idées.

La réalisation des activités de recherche et de développement suivra l'organisation thématique mise en place depuis plusieurs années, selon les projets suivants :

- acoustique instrumentale
- acoustique des salles
- perception et cognition musicales
- analyse et synthèse des sons
- représentations musicales
- systèmes temps-réel
- studio en ligne.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION : DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
SERVICE : IRCAM

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations		
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes Total		
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	3 900 000 F	3 900 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III		5 586 159 F	
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU
SERVICE : IRCAM**

TITRE DE LA RECHERCHE :
(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

soutien de programmes de l'IRCAM et de l'UMR Ircam-CNRS

RESUME DE LA RECHERCHE :

- acoustique instrumentale
- acoustique des salles
- perception et cognition musicales
- analyse et synthèse des sons
- représentations musicales
- systèmes temps-réel
- studio en ligne

ORGANISME SUBVENTIONNE :
(Nom et adresse)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :
(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		3 900 000 F	3 900 000 F
1999			
2000			

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

LA RECHERCHE A LA DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

La Délégation aux Arts Plastiques définit et met en oeuvre la politique de l'Etat couvrant l'ensemble des domaines relevant des arts plastiques : peinture, sculpture, arts appliqués, design, métiers d'art, photographie, mode, nouvelles technologies.

Dans le cadre de sa politique de recherche, et avec le Conseil Scientifique de la Recherche en arts plastiques, la Délégation a élaboré un programme autour des thématiques suivantes :

- Patrimoine d'art contemporain
- L'histoire et la théorie de l'art contemporain
- La restauration
- Les pédagogies de l'art
- Les nouvelles technologies.

Pour le programme 1998 la DAP lance les appels d'offre suivants :

- Vers une culture visuelle contemporaine
- Art contemporain et culture scientifique

Cette programmation n'est pas définitive. La difficulté cette année sera de maintenir l'ouverture des thèmes de recherche qui reflètent à la fois la variété des activités de la DAP et les liens interdisciplinaires que sous-entendent aujourd'hui les arts plastiques.

La recherche en art plastique avait jusqu'ici tenté de prendre en compte ces deux réalités. Les moyens budgétaires disponibles ne permettront pas de poursuivre cet objectif dans toute sa diversité.

La Délégation aux arts plastiques, à travers sa mission, souhaite ouvrir un champ privilégié aux chercheurs en leur offrant une proximité particulière avec le monde des artistes dont les mutations y sont immédiatement ressenties. Elle entend préserver un tel atout.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION ET SERVICE : DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations		
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes Total		
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	600 000 F	600 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : VERS UNE CULTURE VISUELLE
CONTEMPORAINE**

La prolifération des images, leur infinie reproductibilité, l'emprise sans cesse réaffirmée de la société du spectacle, le développement d'identités syncrétiques dans lesquelles viennent se fondre des traits jusque-là séparés par la chronologie, la géographie et la stratification des genres aussi bien que des modèles : ce sont là quelques-unes des caractéristiques de ce qui constitue aujourd'hui notre « culture visuelle » .

Comment envisager l'étude de celle-ci ? Nécessairement transdisciplinaire, au confluent de l'histoire de l'art (dans son acception la plus large), de la théorie des médias (en premier lieu du cinéma et de la télévision), et de l'anthropologie des sociétés contemporaines, tout examen de la culture visuelle ne peut sans doute qu'en passer par une analyse critique de l'image en tant qu'objet social, de l'image comme emblème et symptôme à la fois. De quelles manières l'art actuel prend-il part à ce travail d'analyse ? Et quelles relations entretient-il avec un contexte visuel global, avec les différents régimes de visualité proposés à notre expérience ?

Enfin, appliquée à la situation présente, la notion de culture visuelle, telle que l'utilisèrent par exemple Michael Baxandall dans ses travaux sur l'art italien de la Renaissance et Svetlana Alpers à propos de la peinture hollandaise du XVII^e siècle, ne risque-t-elle pas de contribuer à la liquidation de l'autonomie relative de l'art au sein des phénomènes visuels et culturels ? C'est donc également à une critique de cette notion elle-même que l'on devrait s'attacher.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

A définir

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998	200.000 F	200.000 F	200.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : ART CONTEMPORAIN ET CULTURE
SCIENTIFIQUE**

« Ars sine scientia nihil est ». Il y a bien longtemps que l'adage n'a plus cours, du moins dans l'acception qu'on lui donnait encore à l'Age classique. Les savoirs des artistes aujourd'hui semblent le plus souvent des savoirs singuliers, pour ainsi dire privés, on sait d'autre part que l'art moderne s'est édifié aussi sur une volonté de remise en cause du savoir-faire, et sur nombre d'arguments ouvertement irrationnels. Mais cela signifie-t-il que « la science » ait déserté l'imaginaire artistique ? Quelles sont les représentations que s'en font les artistes, et comment celles-ci s'articulent-elles avec leur pensée et leur oeuvres ?

Par ailleurs, comment interpréter le rôle et les conséquences de savoir-faire spécifiquement « techniques » dans certaines oeuvres aujourd'hui (informatique, nouvelles images, etc...).

Il ne s'agit bien entendu pas seulement des artistes recourant expressément à la mathématique ou à diverses technologies sophistiquées.

Question connexe à cette enquête et que l'on pourra envisager en une recherche scientifique : celle d'un enseignement scientifique à destination des étudiants en art.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

A définir

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998	200.000 F	200.000 F	200.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Réalisation d'une application permettant de mettre en place un service coopératif international sur internet dans le domaine de la critique d'art

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse) Association des archives de la critique d'art

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs) : université de RENNES

DUREE DU PROJET :

1 an

Il s'agit de la deuxième année

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998	200.000 f	200.000 F	200.000 F

**socio-économie de la culture
études et prospective**

groupe de programmes n° 5

PRESENTATION GENERALE

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE - DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

Le département des études et de la prospective (DEP) poursuivra en 1998 son programme de travail, articulé autour de six axes :

- * l'emploi culturel,
- * l'économie des secteurs culturels,
- * les instruments de l'éducation et de l'initiation artistique,
- * les comportements culturels (consommation et pratique),
- * le financement public et la dimension territoriale des activités culturelles,
- * l'analyse, au plan international, des politiques et des activités culturelles.

Trois thèmes seront cependant plus particulièrement développés sur le plan de la recherche :

- * les pratiques culturelles : un appel à proposition sera lancé en 1998 auprès des chercheurs pour approfondir les premiers résultats de l'enquête menée par le DEP en 1997.
- * la place des activités culturelles sur le territoire et plus particulièrement dans la ville . Dans ce domaine également, il est envisagé de recourir aux équipes scientifiques et universitaires par un appel à propositions sur les sujets que les travaux actuels sur l'atlas des activités culturelles permettent de dégager.
- * la valorisation économique du patrimoine national qui prend une importance considérable en raison du développement des pratiques culturelles « informationnelles » et de l'essor du tourisme culturel.

**PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE
FICHE DE SYNTHESE**

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations	150 000F.	
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes Total	0 500.000 F 2.500.000 F 3.000.000 F	0 500.000 F 2.780.000 F 3.280.000 F
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	300.000 F 500.000 F 800.000 F	300.000 F 500.000 F 800.000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

(à titre indicatif)

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34 20 82 20 34 20 82 10	5 500 000 F. 1 518 000 F.	Etudes Publications
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

(ENVELOPPE RECHERCHE 34 97 90 ET 90 90)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : 150 000 F

(Indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des soutiens de programme
80 000 F	Achat de livres et abonnements à des quotidiens et hebdomadaires de grande diffusion par le service documentation du département
27 000 F	Frais de maintenance et d'entretien matériel de bureau
40 000 F	Frais relatifs aux traitements des enquêtes

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31.90 90 :

Répartition indicative des vacances	Nature du programme soutenu
40 000 F demande	pratiques culturelles
40 000 F demande	économie culturelle
40 000 F demande	sociologie du travail

Autres crédits de vacances : 1 000 000

(à titre indicatif)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE PROGRAMME :

**TOTAL DES CREDITS DE SOUTIEN DE PROGRAMME 56.98 art. : AP : 500 000 F.
CP : 500 000 F.**

Répartition des crédits	Nature des soutiens de programme
80 000 F.	Achat de livres et souscriptions d'abonnements pour le service documentation du département
150 000 F.	Travaux préparatoires à la publication d'études
150 000 F.	Traitements d'enquêtes
120 000 F.	Organisation de journées d'études

TOTAL DES CREDITS D'EQUIPEMENT 56.98 art. :

AP :

CP :

Répartition des crédits	Nature des équipements à acquérir *

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET
DE LA PROSPECTIVE**

CONTRATS D'ETUDES

(chapitre 56.98)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME : LES USAGES DU MULTIMEDIA**

A l'issue de l'exploitation des résultats de l'enquête pratiques culturelles relatifs à la micro-informatique domestique, une enquête ad hoc sera menée auprès d'un échantillon de 20 à 30 ménages équipés. L'objectif de cette enquête qualitative est d'analyser l'évolution des usages de la micro-informatique dans le cadre des loisirs au sein des ménages (rapport adultes-enfants, hommes-femmes) ainsi que les effets de complémentarité ou de substitution avec les pratiques culturelles.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Bureau d'études sur consultation

DURÉE : à préciser

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998	300 000	300 000	300 000
1999			
2000			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME : LES RÉFÉRENCES COMMUNES ET RÉCIPROQUES DES FRANÇAIS
ET DES ALLEMANDS EN MATIÈRE CULTURELLE**

A l'issue d'une enquête exploratoire menée actuellement sur des sites français et allemands et destinée à tester une méthode d'enquête, il s'agit de mesurer sur un échantillon représentatif des populations française et allemande la pratique, les goûts et les attentes des allemands à l'égard de la culture française et réciproquement.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Bureau d'études sur consultation

DURÉE : à préciser

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998	400 000	400 000	400 000
1999			
2000			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME : EXPLOITATION SECONDAIRE DE L'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES
CULTURELLES DES FRANÇAIS**

Il s'agit de compléter l'exploitation de l'enquête pratiques culturelles menée en 1997 en permettant à des chercheurs extérieurs au DEP de travailler sur ses résultats ou de les enrichir en menant leur propre étude sur des thèmes jugés prioritaires : le public du spectacle vivant, l'accumulation privée de biens culturels, la diversification des modes d'accès à la culture...)

Le DEP offrira aux chercheurs trois possibilités : celle de travailler sur les données du sondage sur la base de leurs propres problématiques (exploitation des données de PC97), celle de retourner interroger des personnes figurant dans l'échantillon de PC97, enfin celle de réaliser leur propre enquête sur un des thèmes traités dans PC97.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Organismes universitaires ou laboratoires du CNRS

DURÉE : 1998/1999

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998	800 000	800 000	400 000
1999			400 000
2000			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME : USAGES DES ARCHIVES ET PUBLICS DE L'HISTOIRE**

Il s'agit d'améliorer la connaissance des Français dont l'intérêt marqué pour l'histoire se manifeste à travers des pratiques spécifiques (lecture de livres ou de revues consacrés à l'histoire, participation à des travaux de sociétés savantes ou d'histoire locale....) par la réalisation d'entretiens auprès de personnes recrutées sur des lieux spécialisés (archives nationales, archives départementales ou municipales, manifestations d'«historiens amateur», lieux de vente de livres d'histoire, associations d'histoire locale ...).

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Bureau d'études

DURÉE : 1998

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998	300 000	300 000	200 000
1999			100 000
2000			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME : LA VALORISATION ÉCONOMIQUE DU PATRIMOINE**

Le travail préalable d'analyse documentaire des emplois contribuant à la valorisation du patrimoine a été réalisé en 1997. Il a mis l'accent sur les relations entre emplois, services rendus et structures de valorisation dans un contexte où les partenaires sont nombreux à participer aux différents dispositifs de valorisation patrimoniale. Une typologie des services rendus et des tâches a été esquissée.

La poursuite de ce travail, sous forme *essentiellement monographique*, comportera *deux volets* :

- le *premier* s'attachera aux monuments les plus connus, les plus fréquentés et les plus médiatiques qui dépendent peu du contexte patrimonial avoisinant, disposent d'un pouvoir d'attraction propre, d'une image « marchandable » et peuvent connaître des phénomènes d'encombrement. Après un repérage de ces « pôles patrimoniaux » qui les rapprochera d'autres offres touristiques ou de loisirs (grottes, sites, Futuroscope, Disneyland,...) concurrentes, on examinera succinctement les principales caractéristiques de leur exploitation. On s'attachera à l'organisation des services rendus, aux emplois ainsi qu'aux rapports à l'économie patrimoniale environnante.

- le *second* concernera un choix raisonné de monographies. Leur détermination fera l'objet d'une attention particulière pour retenir des terrains comparables qu'il s'agisse de monuments de fréquentation moyenne, de dispositifs de valorisation ou de politiques patrimoniales. On privilégiera dans les monographies *l'aspect dynamique dans la relation emplois-services* et l'apport économique des différents types de services (en termes de ressources fournies mais aussi de coûts engendrés).

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Bureau d'études

DURÉE : 1998

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998	500 000	500 000	300 000
1999			200 000

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME : LA GÉOGRAPHIE CULTURELLE**

Il s'agit d'engager un programme de recherche sur l'aménagement culturel du territoire et la géographie culturelle. Ce programme s'appuiera sur les pistes de réflexion dégagées par les premières analyses du DEP à partir des travaux récents sur l'atlas des activités culturelles.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Universités ou laboratoires du CNRS

DURÉE : 1998

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998	400 000	400 000	200 000
1999			200 000
2000			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME : LA PRÉSENCE DE CULTURE FRANÇAISE EN ALLEMAGNE**

Il s'agit d'inventorier les lieux, les biens, les services et d'identifier les activités qui témoignent de la présence de la culture française en Allemagne par une étude approfondie de quelques sites allemands significatifs. Cette étude doit permettre de compléter de premiers travaux macro-économiques réalisés sur ce sujet par le DEP.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Bureau d'études

DURÉE : 1998

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998	300 000	300 000	200 000
1999			100 000
2000			

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET
DE LA PROSPECTIVE**

**SUBVENTIONS DE RECHERCHE
VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

valorisation des recherches sur les politiques culturelles

L'Observatoire des politiques culturelles joue un rôle d'interface entre l'Etat et les collectivités territoriales sur l'ensemble des problématiques intéressant les relations entre ces acteurs dans le champ culturel. Il diffuse les résultats des travaux du DEP auprès des collectivités territoriales par des séminaires, des journées d'études et apporte son expérience et ses conseils dans la préparation et le pilotage d'études et de recherches concernant les collectivités territoriales

ORGANISME SUBVENTIONNE : Observatoire des politiques culturelles - 1 rue du Vieux Temple
38900 GRENOBLE

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : DDF, CNFPT, Région Rhône Alpes, Département de l'Isère, Ville de Grenoble

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : convention de partenariat triennale

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998	500 000	500 000	500 000

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : SOUTIEN A DES TRAVAUX
UNIVERSITAIRES EN SOCIOLOGIE DE LA RECEPTION**
(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Dans le cadre du renouvellement de l'enquête périodique sur les pratiques culturelles des Français, il s'agit d'approfondir sur quelques thèmes (cinéma, théâtre, art contemporain..), les problématiques de réception des publics

ORGANISME SUBVENTIONNE : Organismes de recherche sur appel à propositions

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998	200 000	200 000	100 000

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : SOUTIEN AU TRAVAUX DU COMITE
D'HISTOIRE**

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Travaux d'archives orales auprès de témoins

ORGANISME SUBVENTIONNE : Ecole des hautes études en sciences sociales

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1998

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998	100 000	100 000	100 000

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

**voir aussi le groupe de programmes n° 1
pour les recherches sur le patrimoine écrit**

Recherches menées par la Direction du livre et de la lecture

En 1998, les recherches menées directement par la Direction du livre et de la lecture (DLL) s'inscriront dans les grandes orientations définies par le schéma stratégique de la recherche au Ministère de la culture et de la communication pour les années 1997-2000.

En premier lieu, la valorisation du patrimoine écrit restera l'un des axes forts de la programmation de recherche de la DLL, bien que les crédits du BCRD alloués au livre et à la lecture en 1998 (qui ont subi une forte diminution en 1997 en raison des annulations budgétaires qui ont touché l'ensemble des crédits recherche) ne permettent plus le financement sur le titre VI (chap. 66.98) de tous les programmes d'inventaires scientifiques pluriannuels déjà engagés et devant impérativement être poursuivis.

En second lieu, l'un des grands thèmes interdisciplinaires et interministériels prioritaires du schéma stratégique de la recherche sera privilégié : « société de l'information, ingénierie informatique et traitement automatisé du langage », grâce à une recherche consacrées aux usages des textes numérisés consultables en réseau ou sur cédérom dans les bibliothèques.

En outre, dans le cadre de ces différents programmes, la DLL entend poursuivre et renforcer toutes les collaborations déjà mises en oeuvre durant les années précédentes : avec la Bibliothèque nationale de France (BNF) bien sûr, partenaire scientifique indispensable pour la valorisation du patrimoine écrit conservé dans les bibliothèques sur tout le territoire français, et qui dispose par ailleurs d'une compétence reconnue dans le domaine de la recherche appliquée ; avec la Bibliothèque publique d'information (BPI), dont le service « études et recherche » possède une autorité incontestable dans le domaine de la recherche sociologique sur la lecture ; mais aussi avec le Ministère chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur (laboratoires du CNRS, Sous-direction chargée des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, Chancellerie des universités de Paris).

Poursuite des programmes d'inventaires scientifiques

Le programme pluriannuel d'inventaires mené en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'Histoire des textes (IRHT) : constitution d'une filmothèque et photothèque de manuscrits médiévaux sera poursuivi en direction des bibliothèques relevant du contrôle technique du ministère de la culture et de la communication, ainsi que des bibliothèques universitaires (en liaison avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur).

Seront aussi poursuivis les catalogues régionaux d'incunables établis avec la collaboration scientifique du Centre d'études supérieures sur la Renaissance, unité mixte du CNRS et de l'Université de Tours, ainsi que le catalogue du patrimoine musical régional établi en collaboration avec la Direction de la musique et de la danse (DMD) et la BNF et dont les quinze premiers volumes ont été publiés par la DLL.

En ce qui concerne l'iconographie médiévale et celle de la Renaissance, la DLL s'attache à mettre en oeuvre une harmonisation des systèmes d'indexation utilisés par les différentes institutions travaillant dans ce domaine, parallèlement à la réflexion également engagée sur les normes de numérisation. En effet, le programme de microfilmage et de photographie de manuscrits médiévaux que la DLL continuera de financer sert de base aux opérations de numérisation mises en oeuvre par l'IRHT. Par ailleurs, la DLL poursuivra sa mission de conseil et d'orientation pour la campagne de numérisation expérimentale lancée par la mission de la recherche et de la technologie et le département de l'organisation et des systèmes d'information à Troyes (manuscrits de l'abbaye cistercienne de Clairvaux conservés par la bibliothèque municipale de Troyes et les archives départementales de l'Aube).

En outre, dans le cadre du répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains, la convention liant le ministère chargé de l'enseignement supérieur, l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), la BNF, l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) et la DLL a été redéfinie en vue d'une meilleure collaboration entre ces organismes et d'une signalisation exhaustive des fonds de manuscrits littéraires du XX^{ème} siècle accessibles au public. Du fait de l'insuffisance de crédits de titre VI (chap. 66-98), la DLL a décidé de financer à titre exceptionnel ce programme de recherche en 1998 sur ses crédits d'intervention (chap. 43.20, art. 10), tout en souhaitant qu'il soit à nouveau pris en charge dès 1999 sur crédits du BCRD dont il relève prioritairement au regard de la qualité des collaborations scientifiques qu'il met en oeuvre et de l'ampleur de ses objectifs.

Enfin, en réponse aux attentes des professionnels et en concertation avec la BNF et d'autres directions du ministère (Direction des archives de France, Direction du théâtre et des spectacles, Direction des musées de France), la DLL étudie dès à présent la faisabilité d'un nouveau programme de recherche concernant le recensement des sources et ressources des arts du spectacle (portant sur les collections conservées dans ce domaine par la BNF, les bibliothèques municipales en région et les archives).

Recherche sur les pratiques des usagers des bibliothèques

Depuis plusieurs années, la DLL combine enquêtes de terrain quantitatives et qualitatives pour rendre compte des évolutions et des comportements des différents publics de lecteurs, et de leur rapport à l'offre documentaire. Cet axe et cette méthode de recherche seront poursuivis en 1998 avec une orientation plus marquée vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le programme de recherche qui sera piloté par la DLL et le service « études et recherche » de la BPI concernant l'usage des collections numérisées (notamment celles disponibles sur Internet) devrait permettre de dresser un tableau le plus complet possible de la révolution qui bouleverse actuellement les pratiques de lecture. Ainsi pourra être mieux appréhendé le rôle joué d'ores et déjà par les bibliothèques publiques, tant en ville qu'en milieu rural pour la diffusion de documents multimédia de qualité auprès du grand public.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations		
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes Total		
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	950.000 F 950.000 F	950.000 F 950.000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34.97 art. 12	250.000 F	Poursuite de la publication du Catalogue du patrimoine musical régional (5 volumes prévus)
Titre IV	43.20 art. 10	300.000 F	Poursuite du répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Direction du livre et de la lecture

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Les bibliothèques publiques entre tradition et modernisme : regards sur les usages comparés des collections imprimées et des collections numérisées

Les bibliothèques publiques sont de plus en plus nombreuses à proposer des collections numérisées (CD-ROM, CDI). L'accès du public à Internet reste, encore aujourd'hui, confidentiel mais est appelé à se développer rapidement. Cette évolution technologique entraîne, nécessairement, une mutation dans l'usage des documents et des collections : travail sur écran, modification des procédures de travail intellectuel (hiérarchisation, mémorisation, stockage des informations), dissolution de l'idée même de collection - sur Internet, les documents ne sont ni sélectionnés, ni décrits, ni organisés.

Or, ces différences essentielles (Roger Chartier déclare que cette mue est aussi importante que le passage du *volumen* au *codex*) apparaissent dans un environnement encore très majoritairement marqué par la présence de collections imprimées. Cette recherche a donc pour objectif d'analyser cette co-présence de l'offre (imprimée et numérisée) dans les bibliothèques et ses effets sur les usages publics, en terme de concurrence ou de complémentarité, d'évitement ou d'exclusivité, ou de pratiques différenciées en fonction du type de lecture, du cadre de la perception ou de la finalité de la recherche documentaire (champ éducatif/champ culturel).

Ce projet de recherche s'inscrit dans l'un des thèmes prioritaires retenus pour le ministère de la culture par le conseil interministériel de la recherche scientifique et technique, à savoir « la société de l'information, l'ingénierie informatique et le traitement automatisé du langage ».

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Bibliothèque publique d'information (service Etudes et recherche)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1 an (1998)

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 12	A. P.	C. P.
1998	300 000 F	300 000 F	300 000 F
1999	-	-	-
2000	-	-	-

CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE

**voir aussi le groupe de programmes n° 1
pour les recherches sur les archives du film**

PROGRAMME DE RECHERCHE 1998

CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

Le programme de recherche présenté par le Centre national de la cinématographie comprend deux volets : le domaine du patrimoine et les recherches socio-économiques.

I. PATRIMOINE

Pour 1998, l'étude à caractère pluriannuel sur l'inventaire sera reconduite :

L'inventaire et catalogage des films français de 1895 à 1955

Ce projet a été lancé en 1996, il vise à réaliser un inventaire des films français tournés sur support nitrate entre 1895 et 1955. Il s'agit de la partie la plus fragile de la production cinématographique française sur laquelle porte prioritairement l'effort de restauration engagé par le ministère de la Culture. Ce projet pluriannuel d'inventaire général permettra :

- de rendre "public" le travail de collecte du patrimoine filmique français effectué par toutes les institutions avec lesquelles le Service des Archives du film du Centre national de la cinématographie collabore,
- de faire connaître et de valoriser ces résultats au sein de la nouvelle bibliothèque-filmothèque, en permettant l'accès aux films français dont l'inventaire aura été dressé,
- de valoriser les collections et le travail de sauvegarde et de restauration entrepris ces dernières années dans le cadre du plan nitrate.

Le stock s'élève à 180 000 boîtes pour la seule collection des Archives du film. L'an dernier, près de 5 000 boîtes ont été inventoriées. Il reste 27 000 boîtes à inventorier. Afin d'accélérer le traitement, un effort particulier sera fait dans le domaine du pré-inventaire afin de renseigner de la façon la plus rapide possible nos bases de données sur la caractéristiques minimales des dépôts (titre, réalisateur, année).

II. RECHERCHES SOCIO-ÉCONOMIQUES.

Le programme de recherche présenté par le Centre national de la cinématographie dans le secteur des recherches socio-économiques comporte plusieurs volets :

1. Partenariat avec l'Université

Le Centre national de la cinématographie a mis en place, depuis 1994, une collaboration régulière avec la recherche universitaire. Des conventions-cadres ont été signées avec plusieurs Universités : Paris I, Paris III, Paris VIII et Toulouse Le Mirail. Elles définissent les modalités de la coopération scientifique, elles ont pour objectif d'aider les étudiants chercheurs à travailler sur des thèmes intéressant l'administration en leur facilitant l'accès aux informations détenues en interne par le Centre national de la cinématographie, en permettant des rencontres plus fécondes avec les professionnels et en assurant un soutien financier à leurs travaux. En 1998, les thèmes d'études sont en cours de définition avec les différents responsables de la recherche universitaire, certains sujets ont déjà été retenus :

- *Les motivations des spectateurs des salles Art et Essai à Toulouse,*
- *Le positionnement des salles Art et Essai en région parisienne,*
- *Les festivals : impact sur la fréquentation,*
- *Technologies numériques et production audiovisuelle,*
- *La diffusion du cinéma sur les chaînes thématiques,*
- *Les stratégies de programmation des chaînes de télévision française.*

2. Connaissance des publics

La connaissance des publics est un des axes prioritaires du programme du CNC. Ce thème est un enjeu important pour l'industrie cinématographique et audiovisuelle. La compréhension du comportement du public est un élément essentiel pour la stratégie des entreprises du secteur et pour l'action des pouvoirs publics qui souhaite élargir la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Pour atteindre cet objectif, le CNC participe, d'une part, à un dispositif permanent d'enquête et lance, d'autre part, des études plus spécifiques. En 1998, le CNC prévoit de lancer la recherche suivante :

- Le public des films du patrimoine à Paris.

L'étude a pour objectif d'étudier :

- les caractéristiques socio-démographiques et culturelles du public intéressé par le patrimoine cinématographique (ou plus largement du public "cinéphile"),
- les motivations et les attentes de ce public pour les films de patrimoine,
- les modalités d'accès à ces films (institutions culturelles, salles Art et Essai, festivals, télévision, vidéocassettes, ...).

Cette étude devrait permettre de mieux cibler les actions à venir de la politique patrimoniale dans le domaine du cinéma.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION ET SERVICE : CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations		
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes Total		
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	500 000 F	500 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Le public des films du patrimoine à Paris.

L'étude a pour objectif d'étudier :

- les caractéristiques socio-démographiques et culturelles du public intéressé par le patrimoine cinématographique (ou plus largement du public "cinéphile"),
- les motivations et les attentes de ce public pour les films de patrimoine,
- les modalités d'accès à ces films (institutions culturelles, salles Art et Essai, festivals, télévision, vidéocassettes, ...).

Cette étude devrait permettre de mieux cibler les actions à venir de la politique patrimoniale dans le domaine du cinéma.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

A déterminer

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 6 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998			100 000 F
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Programme pluriannuel de soutien à la recherche universitaire pour des études socio-économiques sur l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel

Le Centre national de la cinématographie a mis en place, depuis 1994, une collaboration régulière avec la recherche universitaire. Des conventions-cadres ont été signées avec plusieurs Universités : Paris I, Paris III, Paris VIII et Toulouse Le Mirail. Elles définissent les modalités de la coopération scientifique, elles ont pour objectif d'aider les étudiants chercheurs à travailler sur des thèmes intéressant l'administration en leur facilitant l'accès aux informations détenues en interne par le Centre national de la cinématographie, en permettant des rencontres plus fécondes avec les professionnels et en assurant un soutien financier à leurs travaux. En 1998, les thèmes d'études sont en cours de définition avec les différents responsables de la recherche universitaire, certains sujets ont déjà été retenus :

- *Les motivations des spectateurs des salles Art et Essai à Toulouse,*
- *Le positionnement des salles Art et Essai en région parisienne,*
- *Les festivals : impact sur la fréquentation,*
- *Technologies numériques et production audiovisuelle,*
- *La diffusion du cinéma sur les chaînes thématiques,*
- *Les stratégies de programmation des chaînes de télévision française.*

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Université Paris I, Université Paris III, Université Paris VIII, Université de Toulouse Le Mirail

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : Programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998			100 000 F

**programmes pluridisciplinaires
valorisation de la recherche**

groupe de programmes n° 6

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE



MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**Axes prioritaires du schéma stratégique 1997-2000 et programmes transversaux
mission de la recherche et de la technologie**



Programme 1998

La mission de la recherche et de la technologie est chargée de la coordination des crédits attribués au ministère de la culture et de la communication et inscrits au Budget civil de recherche et développement (BCRD).

A ce titre, elle instruit les demandes budgétaires faites sur programmes par les directions, elle participe à l'ensemble des conseils scientifiques sectoriels, elle prépare les travaux du conseil ministériel de la recherche, elle suit les activités des fonctionnaires de recherche et contrôle les utilisations faites par les directions des crédits qui leur sont délégués chaque année conformément à la loi de finances initiale.

Afin d'impulser de nouvelles actions dans les axes prioritaires du schéma stratégique 1997-2000 et mener à bien certains programmes transversaux intéressant plusieurs directions, elle dispose d'une dotation de crédits incitatifs inscrite aux chapitres 56.98 et 66.98. Ces moyens lui permettent de lancer de nouveaux programmes et de soutenir des opérations de valorisation de la recherche comme l'organisation d'expositions scientifiques, la publication d'actes de colloques ou la réalisation de produits d'information scientifique en ligne.

Le groupe de programmes n° 6 rend compte de ces projets qui s'inscrivent dans trois grands axes :

1 - La politique de partenariat avec le CNRS

Comme chaque année, à l'occasion de la réunion plénière du conseil, l'accord cadre CNRS-Culture fait l'objet d'un bilan (cf. document de synthèse des collaborations 1997).

La mission de la recherche travaille avec la nouvelle direction du CNRS à l'examen des modalités du renouvellement de cet accord et d'une meilleure prise en compte de nouveaux domaines de recherche : architecture, langue française, histoire des sciences et des techniques, documentation multimédia.

La mission de la recherche et de la technologie apportera en 1998 un soutien particulier à certaines unités mixtes CNRS-Culture : ces aides constituent une part de l'intervention de la mission de la recherche qui agit à ce titre comme garante de l'accord cadre entre le CNRS et les directions du ministère.

Les subventions qui font l'objet de conventions pluriannuelles concernent des champs disciplinaires variés, tels les pratiques documentaires et archivistiques des sciences contemporaines, la topographie de Paris, les sciences appliquées à l'archéologie, l'histoire de l'art, l'ethnologie française, l'histoire administrative.

2 - Les axes prioritaires du schéma stratégique 1997-2000

A la suite des assises de la recherche de juin 1996, la mission de la recherche et de la technologie a coordonné l'élaboration du schéma stratégique de la recherche pour 1997-2000 qui a été validé en avril 1997 par le Ministre et a servi à la préparation de la loi de finances initiale pour 1998.

Parmi les mesures de réorganisation proposées figure la création de deux comités scientifiques au sein du conseil ministériel de la recherche. Un arrêté modifiant en ce sens l'arrêté d'organisation de la recherche est en cours de publication au Journal Officiel.

Le premier comité est consacré à la coordination et à la valorisation des études et recherches en conservation et restauration des biens culturels ; il correspond à l'axe prioritaire n° 2 du schéma stratégique.

Le second porte sur la documentation informatisée et sur les applications des technologies multimédias. Il répond aux besoins de coordonner et de moderniser les programmes d'inventaires scientifiques informatisés, et de favoriser le développement des ressources culturelles francophones sur les réseaux de communication. Ces objectifs figurent dans l'axe prioritaire n° 4 du schéma stratégique.

Des projets de recherche accompagnent la création de ces deux comités, ils figurent dans les pages qui suivent et feront l'objet de deux rapports d'orientation au conseil élaborés à la suite de réunions de travail préparatoires.

axe 2 : conservation et restauration du patrimoine culturel.

Le comité conservation propose le lancement de deux programmes collectifs de recherche (PCR) sur les phénomènes de corrosion et les méthodes de restauration des métaux et sur les problèmes de dégradation des oeuvres d'art contemporain avec le MNAM, le FNAC et la DAP.

Une étude des besoins en datation et de coût concernant l'acquisition et le fonctionnement d'un dispositif de spectrométrie de masse couplé à l'accélérateur AGLAE sera menée pour en évaluer les conséquences sur le budget et sur l'organisation du laboratoire de recherche des musées de France.

Un programme de valorisation des résultats du PCR « désinfection des biens culturels » est envisagé, de même que le soutien à des colloques et à des publications scientifiques notamment la revue CORE et la collection coéditée par CNRS-Editions et la MRT.

axe 3: culture, ville et aménagement urbain

Ce thème figure dans le schéma stratégique et se trouve au centre des préoccupations du ministère avec la fusion des directions du patrimoine et de l'architecture.

Un groupe de réflexion sera constitué en 1998 pour repenser les programmes de recherche transversaux sur la ville et permettre au ministère de tenir sa place dans le prochain programme interministériel actuellement en débat, susceptible de remplacer le PIR-villes.

axe 4 : informatique documentaire et applications multimédias

Ces programmes ont pour finalité d'une part le développement des systèmes documentaires multimédias pour tous les secteurs du patrimoine (écrit, documentaire, mobilier, monumental, archéologique, muséographique). Ils comportent des recherches et des développements informatiques pour moderniser les outils logiciels qui sont nécessaires à la gestion des données scientifiques par les services et établissements détenteurs des fonds patrimoniaux et à leur diffusion sur les réseaux de communication. (*En 1998, troisième phase du projet Médiaculture avec les services de l'inventaire et expérimentation dans le domaine de l'archéologie, des musées et des archives ; poursuite du programme « applications culturelles de l'informatique » de l'IRIT à l'université Paul Sabatier de Toulouse; outils de gestion pour des corpus de ressources linguistiques par l'INRIA, soutenus par la DGLF*).

Ils comportent également des participations à des programmes de recherche interministériels et européens pour assurer l'interopérabilité de ces bases de données multimédias ainsi élaborées avec les grandes bases de données scientifiques et culturelles étrangères (*En 1998, troisième phase du projet européen AQUARELLE et lancement d'une collaboration avec l'UNESCO*).

La constitution de dossiers numériques suppose que les données soient numérisées. La direction de l'administration générale a défini en collaboration avec les directions patrimoniales un plan de numérisation des fonds iconographiques correspondants (services de l'inventaire, musées en région, archives, bibliothèques) ; ce plan cofinancé par le ministère et la DATAR entrera en 98 dans sa troisième année.

Avec le DOSI pour les aspects techniques et la mise sur serveur des dossiers documentaires multimédias, avec la SDAJ pour l'application des directives nationales et européennes sur les bases de données et l'élaboration d'un système de conventions qui protège la propriété intellectuelle et les droits de l'Etat et des collectivités territoriales détenteurs de fonds publics, la mission de la recherche assure la mise en oeuvre scientifique, administrative et financière de ce plan de numérisation dont la réalisation s'appuie sur les personnels de recherche de l'administration centrale du ministère et des DRAC.

- Les programmes de recherche soutenus et cofinancés par la mission de la recherche ont également pour objectif le développement d'outils logiciels pour la création artistique dans tous ses processus et toutes ses formes d'expression stimulées par le développement des réseaux. (*En 1998, troisième phase du projet de l'IRCAM « studio en ligne » labellisé comme expérimentation pour les autoroutes de l'information ; soutien aux recherches sur le langage auteur de l'Université Paris 7 Denis Diderot*).

- Enfin, l'effort financier portera en 1998 sur la recherche et le développement d'outils logiciels et la constitution de bases de données dans le domaine de la langue afin de favoriser la présence de la langue française sur les réseaux et l'utilisation du français dans les domaines de la science et de la culture. (*programmes de recherche avec l'INRIA, avec le centre de terminologie et de néologie du CNRS, avec l'Institut national de la langue française, avec le centre*

d'études sur la coopération juridique internationale et l'association européenne pour les ressources linguistiques, participation au programme interministériel sur la traduction automatique).

- En 1997, la mission de la recherche a largement contribué à l'enrichissement de l'offre du serveur W3 du ministère en réalisant des services d'information scientifique en ligne (science et patrimoine culturel, ressources historiques sur l'histoire du Canada, droit comparé, site archéologique de Charavines, etc.) et des guides en ligne sur les centres de documentation, les bases de données du ministère, les serveurs web culturels. Elle a largement participé au lancement de l'INTRANET du ministère qui offre des informations professionnelles au personnel (réseau de la recherche : <http://www.culture.fr/intranet>).

En 1998, l'effort sera poursuivi tout particulièrement pour développer le site sur les recherches en conservation du patrimoine et réaliser un outil d'information et de formation sur le plan de numérisation.

Enfin, un appel à propositions pour des recherches en droit de la propriété intellectuelle sera lancé avec la sous-direction des affaires juridiques, l'université Paris X et le CNRS.

axe 5 : histoire de l'art

Un appel à propositions sera diffusé par la mission pour l'institut national d'histoire de l'art au sein de la communauté scientifique des historiens d'art pour reprendre les travaux sur le Minutier central conservé aux archives nationales et le dépouillement des catalogues de vente. La gestion de ce programme sera assurée par la MRT.

3 - La valorisation de la recherche

Les opérations de valorisation de la recherche menées par les services du ministère, en partenariat avec des laboratoires extérieurs, peuvent prendre la forme de publications (actes de colloque, inventaires scientifiques, annuaires, guides, etc.), d'audiovisuels, de cédéroms ou d'expositions itinérantes.

Depuis septembre 1996, en partenariat avec la Section française de l'Institut international de conservation, trois numéros de la revue européenne pluridisciplinaire sur la conservation et la restauration des biens culturels *CORE* ont été publiés. En 1998, deux nouveaux numéros sont prévus.

En 1998, la mission de la recherche, la sous-direction de l'inventaire et la direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes présenteront en collaboration avec la Maison des sciences de l'Homme, la ville de Lyon et la société Syrinx, une **exposition itinérante et un cédérom sur l'histoire et la culture de l'entreprise**, faisant une large place aux actions de l'Etat en faveur du patrimoine industriel. Un colloque sur ce thème est également prévu à Roubaix aux archives du monde du travail.

Ce projet avec la Maison des sciences de l'Homme fait suite à de nombreuses réalisations communes effectuées dans le cadre d'une convention de valorisation de la recherche. Ainsi, une exposition des applications multimédias des services du ministère sera présentée en octobre 98 à Toulouse, dans le cadre de Faust, manifestation publique organisée tous les deux ans pour confronter les arts et les sciences.

La mission de la recherche sera également présente à IMAGINA en mars 1998 pour l'organisation d'une table ronde sur le réel et le virtuel dans ses relations avec les artistes créateurs.

FICHE DE SYNTHESE

**DIRECTION ET SERVICE : Direction de l'administration générale
Mission de la recherche et de la technologie**

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90	Fonctionnement	720 000 F	
31.90 90	Vacations	1 021 245 F	
36.60.95	Etablissement public recherche	3 040 000 F	
		AP	CP
Titre V : 56 98	Equipement		
	Soutien de programme		
	Etudes		
	Total	1 450 000 F	900 000 F
Titre VI : 66.98	Subventions de recherche		
	Opérations de valorisation		
	Total	6 500 000 F	6 500 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34.20.81	908 385 F	Etudes techniques
Titre IV			
Titre V	56.91.60	4 000 000 F	Plan de numérisation
Titre VI			

**CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION
ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE
(MARSEILLE)**

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement	170.000 F	170.000 F
31.90 90 Vacations		
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement	400.000 F	300.000 F
Soutien de programme	50.000 F	50.000 F
Etudes		
Total	450.000 F	350.000 F
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche	0	0
Opérations de valorisation		
Total	0	0

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III		100.000 F	Acquisition d'un véhicule (demande)
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34.97.90 ET 31.90.90

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

TOTAL DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97.90 : 170.000 F
(indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des Crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
40.000	Frais de déplacement
15.000	Documentation scientifique
50.000	Entretien matériel spécifique et achat de fournitures, matériel et mobilier
65.000	Travaux photographiques et achat de consommables pour études laboratoire (photo, radio, chimie)

Autres crédits de fonctionnement :

(à titre indicatif) *100.000 F (pour l'acquisition d'un véhicule de service)*

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31.90.90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu
Sur demande à la MRT en fonction des programmes	

Autres crédits de vacances :

(à titre indicatif)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

1°) Equipement indispensable au fonctionnement, des sections « couches picturales et supports » et « conservation préventive » :

- 1 microscope optique, 1 étuve, 1 balance, 1 fibrotome, 1 platine chauffante, 1 plaque chauffante, 1 armoire à solvant, 1 hotte aspirante, 1 logiciel de traitement de base de données de spectres IRTF ainsi qu'une banque de spectres de référence ;
- 1 thermohygromètre, 1 humidimètre.

2°) Equipement pour la section "photographie":

- 1 objectif F300, 1 inclinomètre, 1 rotule inclinable SINAR, des montants SINAR, 1 plateau coulissant, des projecteurs UV.

3°) La section "radiographie" va être en mesure de réaliser des dossiers au début 1998, ses agents étant maintenant aptes à l'utilisation de ce matériel.

Matériel complémentaire :

- 1 détecteur sonore, des dosimètres et chargeurs.

4°) L'ampleur grandissante que prennent les fonds photographiques et radiographiques nécessitent dès maintenant leur gestion informatisée et leur enregistrement sur CD ROM (numérisation des images).

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

1°) Leica (ou équivalent), Bioblock (ou équivalent), Perkin Elmer

2°) Sinar (ou équivalent)

3°) Cegelec (ou équivalent)

4°) laboratoire extérieur type CICL

DURÉE : 1 an

NB : indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
1998		450.000 F	350.000 F
1999			100.000 F
2000			

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

ETUDES SCIENTIFIQUES

(chapitre 56.98)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : Direction de l'administration générale - Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE PROGRAMME :

Etude sur les besoins de datation au carbone ¹⁴ par AGLAE pour les différents services du ministère. Faisabilité économique d'installation de la ligne de spectrométrie de masse et coûts résultant du fonctionnement de ce nouveau service.

A la demande de la direction des musées de France qui souhaite, en matière de datation par radiocarbone, compléter l'accélérateur AGLAE, il est proposé une étude technique afin d'évaluer à la fois les besoins émergents pour cette technique, les propositions concurrentielles de fournisseurs actuels de datation en C¹⁴ et le coût final de fonctionnement du système (incluant la nécessité de prévoir des personnels supplémentaires pour le fonctionnement de ce service).

(voir le compte-rendu de la réunion préparatoire du comité scientifique pour l'analyse, la restauration et la conservation des biens culturels)

CONTRACTANT OU FOURNISSEUR CORRESPONDANTS :

Il sera recherché par appel d'offres un laboratoire public indépendant, ne fournissant pas actuellement ce type de prestation et susceptible d'associer la compétence scientifique et celle de l'économie de marché.

DURÉE : 6 mois

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.90	A. P.	C. P.
1998		70 000 F.	70 000 F.
1999			
2000			

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE (2 volets) :

1) Développement du site Web « Sciences et patrimoine culturel » (SPC)

Ce site a été réalisé par la MRT avec un appui extérieur au cours du premier semestre 1997 à l'occasion du premier cours francophone de conservation de l'ICROM et de l'ENP. Il présente, d'ores et déjà, neuf laboratoires du réseau national, treize grandes méthodes physico-chimiques d'analyse, une partie de la base bibliographique de l'ENP/IFROA (2971 notices), seize contributions scientifiques, des rubriques d'actualités et de publications, un annuaire de serveurs internationaux. Il offre un outil de formation, d'information et d'échange indispensable à la structuration et à l'animation de la communauté scientifique francophone, travaillant sur ces sujets. L'ambition est d'en faire un site de référence au niveau de la francophonie. Le but de l'étude est de rassembler la documentation, de concevoir, de réaliser et de faire valider par les chercheurs plusieurs centaines d'écrans complémentaires en vue de présenter de nouveaux laboratoires et centres de restauration, d'accroître les fiches techniques sur les méthodes et les appareillages, de développer de nouveaux modules de formation, de mettre en place des outils d'échange au service de la communauté francophone (projet inscrit dans les relations franco-québécoises). Le Comité des études et recherches en conservation et restauration du Conseil ministériel de la recherche est l'instance de pilotage scientifique et d'évaluation du site.

2) Réalisation de tableaux de bord en ligne et d'un site d'information technique sur les plans de numérisation du patrimoine du ministère

Lancé en 1996 par le ministère de la Culture (coordination DAG : MRT/DOSI) avec le soutien de la DATAR, le plan de numérisation du patrimoine en région (fonds et collections d'Etat et des collectivités territoriales) s'inscrit dans la politique du gouvernement pour accélérer l'entrée de la France dans la société de l'information. Son but est de numériser plusieurs millions d'images en 7 ans appartenant à des collections ou à des fonds publics situés en région. Ce plan est complémentaire de ceux menés par la Bibliothèque nationale de France avec ses pôles associés, par les musées nationaux ou par les archives photographiques du patrimoine. Ces plans favorisent la numérisation d'ensembles documentaires cohérents pouvant associer musées, centres de documentation de l'Inventaire ou de l'Archéologie des DRAC, centres d'archives, fonds anciens des bibliothèques. Les besoins couvrent tant la sauvegarde et la conservation de documents fragiles que la réalisation de produits éducatifs, de bases documentaires ou de sites sur le tourisme culturel en ligne. Intéressant la totalité des régions françaises et de multiples institutions et services culturels dispersés sur le territoire, ces plans de numérisation doivent être associés à un outil d'information, de formation et d'échange en ligne capable : de rendre compte de l'état d'avancement des programmes, d'annoncer les rencontres et les débats techniques, de mettre à disposition des partenaires des cahiers des charges, de fournir des exemples illustrés de numérisation, de guider dans le choix des matériels, de donner des éléments d'appréciation des problèmes juridiques rencontrés, de renvoyer pour consultation à d'autres sites spécialisés. Le Comité de la documentation informatisée et du multimédia du Conseil ministériel de la recherche est l'instance de pilotage scientifique et technique de réalisation et d'actualisation du site.

CONTRACTANT : DELVALLEE-CONSULTANT (2^{ème} phase)

DURÉE : 12 mois

Coût	ch. 56.98	A.P.	C.P.
1998		230 000 F	230 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE :
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.
Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE PROGRAMME :

Conception et réalisation de sites d'information électronique sur la recherche culturelle

A travers des parcours interactifs et au moyen des techniques de visualisation et d'animation les plus récentes, il s'agit de mettre en lumière, sur le serveur Internet du Ministère de la culture et de la communication, les travaux de recherche dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

S'inscrivant dans la collection de documents sur les « Grands sites archéologiques » réalisés par la mission de la recherche et de la technologie en liaison avec les spécialistes concernés qui contrôlent et valident les contenus mis en ligne, ces parcours sont destinés à un public élargi et notamment aux enseignants. L'intérêt manifesté par les milieux de l'Éducation (demande de diffusion de ces applications via des cédéroms, signalement des sites dans les répertoires...), l'accueil favorable de la presse spécialisée sur le multimédia, constituent des incitations pour le développement de telles applications. L'enjeu est également de développer les contenus francophones sur l'Internet au moyen de documents « phares » en prenant en compte les évolutions les plus récentes des outils et des navigateurs sur l'Internet.

En 1998 sera notamment développé le site sur la frise sculptée du Roc-aux-Sorciers qui se trouve à Angles-sur-L'Anglin et à propos duquel les archéologues responsables des travaux : L. Iakovleva et G. Pincon, viennent de publier un ouvrage (RMN/CTHS). Une présentation des méthodes de moulage mises au point par le LRMH sera faite à l'occasion en relation avec le site « Science et patrimoine culturel ». De même, l'ensemble de la frise et ses éléments principaux seront présentés en VRML et en images 3D afin d'expliquer sa structure et les étapes de son évolution.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A définir

DURÉE : 10 mois

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art. 80	A. P.	C. P.
1998		200.000 F	175.000 F
1999			
2000			

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE PROGRAMME

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Étude internationale sur les systèmes de production et de diffusion de la documentation sur le patrimoine culturel.

Les gestionnaires de base de données orientées « objets », les langages de programmation adaptés à ces bases ou encore les interfaces graphiques, ont modifié considérablement le monde du développement informatique.

Ces nouvelles techniques ont entraîné la création de nouveaux types d'applications, plus conviviales et plus performantes. Le domaine de la gestion informatisée de la documentation n'a pas échappé à ces importantes évolutions.

Aujourd'hui, dans de nombreux pays, des recherches sont effectuées dans le but de mettre en oeuvre des systèmes documentaires adaptés aux besoins des musées, des archives et des centres de documentation sur le patrimoine.

Il convient de s'assurer que le ministère et ses établissements publics sont en conformité avec ce qui se fait aujourd'hui dans les autres pays dans ce domaine. En effet, c'est seulement en offrant des outils d'accès à ces données qui seront conformes aux standards mondiaux, que le ministère pourra jouer un rôle comme fournisseur d'informations sur le patrimoine, au travers des réseaux de télécommunication.

La présente étude est destinée à réaliser une veille technologique centrée sur les plus récents développements des systèmes informatisés pour la gestion de la documentation et les équipements de numérisation qui peuvent être associés.

Cette étude est prévue en trois phases :

- La première se basera sur une recherche bibliographique sur le domaine, notamment par le biais d'Internet.
- La seconde sera consacrée à une synthèse des informations précédemment recueillies et des informations que possède déjà le ministère de par sa participation à des projets de recherche internationaux.
- La troisième, sera composée principalement de l'étude détaillée des deux ou trois expérimentations les plus significatives de ce domaine.

Cette phase se terminera par un rapport présentant des axes stratégiques pour le ministère dans cette matière. Elle fournira en outre les critères techniques de choix pour les futures participations du ministère dans les projets européens.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Spécialistes de la veille technologique associés à des spécialistes de l'information sur le patrimoine.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Investissement des intervenants; participation des centres étrangers concernés.

DUREE DU PROJET :

1ère phase, étude de faisabilité de 6 mois

Coût total de	l'opération :	450 000 frs	
Subvention du MCC :	ch. 56.98 art. 90	A. P. 98 : 75 000 F.	C. P. 98 : 75 000 F.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**Programmes pluridisciplinaires et soutien des programmes des unités
mixtes de recherche avec le CNRS et les universités**

**Programmes pilotés par le comité scientifique pour l'analyse,
la restauration et la conservation des biens culturels**

(axe n° 2 du schéma stratégique)

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Direction de l'administration générale - Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Soutien de base au Groupement d'intérêt public culturel (GIPC) ARC NUCLEART

Le GIPC ARC NUCLEART a été constitué en 1997. Le ministère de la culture et de la communication est engagé par convention signée le 7 décembre 1996 dans ce GIPC pour une durée de cinq années.

Le soutien du ministère de la culture est constitué d'apport en personnels, de soutien au fonctionnement du groupement et de contrats d'études.

Les activités de GIPC sont :

- la réalisation des traitements nécessaires à la conservation, la restauration, la désinfection et la désinsectisation d'objets en pierre, bois et matériaux organiques humides ;
- la conduite de recherches afin de développer les méthodes les mieux adaptées à ces matériaux ;
- la formation et l'information des milieux de la conservation et de la culture sur les techniques mises en oeuvre par l'atelier ARC Nucléart.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

G.I.P.C. Arc Nucléart

C.E.A. : 17 rue des Martyrs 38054 Grenoble Cedex 09

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :(indiquer leurs apports respectifs)

Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A) : 34%

Région Rhône-Alpes : 22 %

Ville de Grenoble : 18 %

Association Pronucléart : 4%

DUREE DU PROJET : 5 ans

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui

Coût total de la recherche ou de l'opération : budget total GIPC : 9,9 M.F.			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1998		100 000 F	100 000 F
1999			
2000			

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : **Projet « Eurêka » RESTOR F707/EU 1644**

L'objectif du projet RESTOR est de développer et de commercialiser un équipement de nettoyage de façades basé sur le principes de la photoablation laser.

Des équipements de nettoyage de statues par laser ont démontré que le nettoyage par laser était possible techniquement mais leur rentabilité économique est très faible pour une utilisation plus banalisée.

C'est pourquoi l'ambition du projet est de mettre sur le marché un équipement de nettoyage de forte puissance laser permettant de nettoyer plus de 10 m² de façade par heure pour le marché des façades de bâtiments de qualité de type « hausmannien ». Ceci suppose une automatisation partielle du procédé et une amélioration des performances du laser (nouveau laser, réseaux de neurones, système de refroidissement en particulier).

Ce projet s'inscrit dans une procédure EURÊKA.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Société QUELIN S.A.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

B.M.Industrie, Laboratoire de recherche des monuments historiques, FHG IWS (Allemagne), Neural computer sciences (Royaume Uni), Research Center of Crete (Grèce), Thermal engineering system (Royaume Uni)

DUREE DU PROJET : 1998 A 1999

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui sur 3 ans

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :	16,5 M.F. dont France : 8,7 M.F.		Total aides de l'Etat : 4,4 M.F.
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80 : 200 000 F	A.P. 98 : 200 000 F.	C.P. 98 : 200 000 F.
Subvention autres organismes	Ministère chargé de la recherche(MENESR) : 2,5 M.F. Ministère de l'industrie (MIPT) : 1,5 M.F.	A.P. 99 : 200 000 F.	C.P. 99 : 200 000 F.

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Mission de la Recherche et de la Technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Programme collectif de recherche (PCR) sur la restauration des métaux

Depuis plusieurs années, les recherches sur les différentes méthodes de restauration et de conservation des métaux : déchloruration par les sulfites alcalins et plasmas d'hydrogène en particulier se sont développées. Le ministère de la culture (service de restauration des musées de France, mission de la recherche et DRAC Ile de France...) a apporté des aides importantes à des projets de recherche les concernant (aussi bien pour l'acquisition de matériel plasma que pour le financement de bourses de thèses sur ces sujets). Des partenariats avec des industriels se sont parallèlement développés avec E.D.F. notamment et les universités intéressées à ces recherches.

Par ailleurs, il existe maintenant plusieurs laboratoires (subventionnés par le ministère de la culture ou dans lesquels des fonctionnaires de recherche sont mis à disposition) effectuant des essais et/ou des recherches sur ces différentes méthodes.

Il serait indispensable de faire un point précis de l'état d'avancement de ces travaux en raison de la dispersion des modes d'aide à ces projets, de l'absence de coordination qui ne permet pas de vérifier que des recherches identiques ne soient pas menées par des structures différentes sans un minimum de concertations et le plus souvent avec des fonds publics. Un état des lieux est donc nécessaire.

A la suite de cet état des lieux, il est proposé de réfléchir collectivement au développement d'un axe de recherche permettant d'accélérer la validation des différentes méthodes de restauration des métaux.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

à déterminer lors de la réunion préparatoire du 27.11.97

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 12 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P 98. : 300 000 F.	C. P. 98 : 300 000 F.

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)
CHAPITRE 66.98**

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : Mission de la recherche et de la technologie

NATURE ET TITRE DE L'OPERATION DE VALORISATION :

Colloque final du groupe « désinfection des biens culturels »

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS, groupe des laboratoires de Vitry-Thiais, laboratoire OMM, M.Henry

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :
(indiquer leurs apports respectifs)

ORSTOM, Universités de Reims et Toulouse

CALENDRIER : mai 1998

RESUME :

Le groupe de travail sur la désinfection des biens culturels a été lancé en 1993. Il a abouti à la production de plusieurs diplômes d'études approfondies et une collaboration pérenne s'est établie entre les différents partenaires du groupe.

Il a semblé utile d'organiser un colloque final permettant à tous les partenaires de conclure les travaux de ce groupe. Par ailleurs, ce colloque devrait permettre à un public plus large des services du ministère de la culture et de la communication et plus généralement à tous ceux qui ont en charge des collections d'accéder aux résultats de ces recherches sur la mise au point de produits nouveaux pour la désinfection (les actes du colloque seront mis en ligne sur le site « science et patrimoine culturel de la MRT).

NB : Indiquer si cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût total de l'opération : (enveloppe recherche) 150 000 F				
Subvention du MC :	ch. 66.98 art. 80 :	A.P. 98 : 50 000 F	C.P. 98 : 50 000 F	C.P. 99 :
Subvention autres organismes (les détailler) :				

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Direction de l'administration générale - Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**L'album photographique - Histoire et conservation d'un objet
Actes des journées d'études de la Section française de l'Institut International de conservation
Paris - Novembre 1998**

L'album constitue une forme particulière de présentation et d'usage de l'image photographique. Objet complexe et multiforme, il suscite les questionnements des conservateurs, des restaurateurs et des historiens. Il implique de fait une approche interdisciplinaire qui répond à la volonté du groupe photographique de la SFIIC de favoriser les échanges entre les différents acteurs de la photographie.

Les interventions aborderont les problématiques suivantes :

- usages et formes de l'album
- statut de l'image
- conservation, stockage, démontage et exposition

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

**SFIIC
29 rue de Paris
77420 CHAMPS SUR MARNE**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Société Française de photographie (SFP)

DUREE DU PROJET : mai 1998

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 200 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1998		50 000 F	50 000 F
1999			

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Direction de l'administration générale - Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :
(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Actes de la conférence internationale « METAL 98 »

Le colloque METAL 98 est organisé par le groupe de travail « métal » du comité pour la conservation de l'ICOM (ICOM-CC) à la suite de la décision de l'ICOM à Edinbourg en 1996. Cette conférence devrait réunir 200 professionnels et étudiants du monde entier (29 pays à ce jour participent) sur les problèmes de la conservation et la restauration des métaux anciens jusqu'aux structures et objets modernes : analyse des produits de corrosion, traitements de conservation et restauration, contrôle de l'environnement, conservation préventive.

ORGANISME SUBVENTIONNE :
(Nom et adresse)

Centre Archéologique du Var - CNRS

19 rue Frédéric Mireur

83300 DRAGUIGNAN

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :
(indiquer leurs apports respectifs)
CNRS

DUREE DU PROJET : mai 1998

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 705 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1998		80 000 F	80 000 F
1999			
2000			

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Direction de l'administration générale - Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

PUBLICATION de CORE, n° 5 et 6, revue européenne sur la conservation et la restauration des biens culturels

En association avec la Section Française de l'Institut International de Conservation (SFIC) qui assure le comité de rédaction, le suivi et le contrôle scientifique de la revue, l'éditeur ERRANCE publie CORE, une revue pluridisciplinaire, diffusée auprès d'un public large, qui rend largement compte des travaux et des évolutions techniques dans le domaine de la conservation et de la restauration des biens culturels. L'aide sera apportée uniquement aux premiers numéros pour le lancement de la revue, qui doit assurer par la suite son autofinancement. Les trois premiers numéros (3000 exemplaires) sont sortis respectivement les 15 septembre 1996, 30 mars 1997 et 20 octobre 1997.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

EDITIONS ERRANCE S A R L

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Section française de l'Institut international de Conservation (SFIC), association selon la loi de 1901

DUREE DU PROJET : mars 1998 et septembre 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : 160 000 F.			
Subvention du MCC : 100.000 F.	ch. 66.98 art. : 80	AP : 98 : 100.000 F	CP : 98 : 100.000 F
Subvention autres organismes (les détailler)			

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : Mission de la recherche et de la technologie

NATURE ET TITRE DE L'OPERATION DE VALORISATION :
(publications, expositions, audiovisuels, bases de données, banques d'images, etc.)

Réalisation et publication d'un ensemble de documents audiovisuels et multimédias sur "la caractérisation et la dégradation des matériaux constitutifs des biens culturels": volume III

ORGANISME SUBVENTIONNE :
(indiquer son adresse)

GEOPRE - Maison de la géologie (association reconnue d'utilité publique) 77 rue Claude Bernard 75005 PARIS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : CNRS, UMR 5590
(indiquer leurs apports respectifs)

CALENDRIER :

11 mois (du 1/1/98 au 30/11/98)

RESUME :

Le projet consiste à publier une série originale de quatre plaquettes illustrées de nombreuses photographies accompagnées de cédéroms et de livrets explicatifs détaillés sur la caractérisation et la dégradation des matériaux de construction. Les deux premières séries ont porté sur les grandes familles de matériaux pierreux utilisés en construction et sur les dégradations de ceux-ci.

La première plaquette est sortie en janvier 1996 sous forme d'un CD-photo et d'une plaquette abondamment illustrée : nature et origine des pierres des monuments (ISBN n°2 -906553 -02-7).

La seconde plaquette est publiée en 1997 sur le travail en carrière et à la taille et la sculpture de la pierre (ISBN n° 2 -906553-2-8).

La troisième plaquette, objet de la présente demande, sera publiée en 1998 sur les matériaux naturels de couverture.

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel : non

Coût total de l'opération : 470 000 F				
Subvention du MC :*	ch. 66.98 art.80	AP 98 : 100 000 F	C.P. 98 : 100 000 F	C.P. 99 :
Subvention du MC :*	autre chapitre			

(*indiquer le chapitre et l'article concernés)

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Direction de l'administration générale - Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Collection d'ouvrages : la conservation du patrimoine - 5 ème ouvrage de la collection : la conservation des métaux

Le 5ème ouvrage de la collection est placé sous la direction de Claude Volfovsky, il portera sur la conservation et la restauration des métaux. Les différents types de métaux (archéologiques, monumentaux, ferreux, cuivreux, bronzes,...) seront présentés avec des études de cas. Les spécialités des auteurs couvrent l'ensemble des secteurs de la conservation des métaux (laboratoire de recherche des monuments historiques, des musées de France, ateliers régionaux de restauration : ARC' Antique, Valectra, restaurateurs indépendants).

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(indiquer son adresse)

CNRS Editions 20/22 rue Saint Amand 75015 PARIS

Avenant n°4 à la convention liant CNRS Editions et le ministère de la culture et de la communication

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :

parution prévue en décembre 1998

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui (collection)

Coût total de la recherche ou de l'opération : 377 000 F

Subvention du MCC :*	ch. 66.98 art.80	A.P. 98 : 200 000F	C.P. 98 : 200 000 F
-----------------------------	-------------------------	---------------------------	----------------------------

(* indiquer le chapitre et l'article concernés)

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : Mission de la recherche et de la technologie

NATURE ET TITRE DE L'OPERATION DE VALORISATION :

Publication du Bulletin n° 14 des « *Nouvelles de l'Arsag* ».

ORGANISME SUBVENTIONNE :

ARSAG (Association pour la Recherche Scientifique sur les Arts Graphiques)
Muséum national d'histoire naturelle, 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire - 75005 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :
(indiquer leurs apports respectifs)

CALENDRIER :

RESUME :

NB : Indiquer si cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût total de l'opération : (enveloppe recherche)				
Subvention du MC :	ch. 66.98 art. 80 :	A.P. 98 : 30 000 F	C.P. 98 : 30 000 F	C.P. 99 :

Soutien au programme interministériel sur la ville
(axe n° 3 du schéma stratégique)

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Mission de la Recherche et de la Technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

A la suite des travaux menés par la Mission du Patrimoine Ethnologique (MPE) dans le cadre de l'appel d'offres « Lien social dans les périphéries urbaines », puis par la Délégation au Développement et aux Formations (DDF) dans le cadre du programme « Culture, ville et dynamique sociale », le ministère de la Culture et de la Communication, enrichi depuis 1996 de la direction de l'Architecture, participera au programme que le CNRS va lancer en 1998 dans la lignée du PIR-villes. Cette problématique de recherche est au cœur des objectifs qui ont justifié la fusion des directions du patrimoine et de l'architecture.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS ou laboratoires associés au sein du programme à définir.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Dans toute la mesure du possible, on veillera à conforter les collaborations actuelles avec le Plan Urbain, la DIV, le FAS, etc...

DUREE DU PROJET : pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC : 400 000 F.	ch. 66.98 art. 80	A. P 98. : 400 000 F.	C. P. 98 : 400 000 F.

**Programmes pilotés par le comité scientifique sur la
documentation informatisée et le multimédia**

(axe n° 4 du schéma stratégique)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : direction de l'administration générale
Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Travaux de recherche de l'équipe « analyse des médias et interaction » de l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT)

Les travaux de recherche porte sur :

- la conception de méthodes automatiques d'analyse et d'indexation du contenu des médias temporels à vocation culturelle et artistique (enregistrements musicaux, documents audiovisuels, bandes-son, enregistrement de documents parlés..)
- le développement de systèmes multimédias interactifs de consultation et d'aide à la perception des documents temporels,
- la définition de formats de description et de présentation des documents multimédias pour l'édition et la diffusion;

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Université Paul Sabatier, Toulouse

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

CNRS, Université de Paul Sabatier de Toulouse

DUREE DU PROJET : Convention de 3 ans

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel sur 3 ans. 1997, 1998, 1999.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : 600 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998	150 000 F	150 000 F	150 000 F
1999			

FICHE DE PROGRAMMATION DE SUBVENTION DE RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres)

Recherches sur les outils logiciels destinés à la création d'objets artistiques multimédias.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(indiquer son adresse)

Université de Paris 7 Denis Diderot
2, Place Jussieu 75251 Paris cedex 05

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Groupe ALAMO

CALENDRIER : deux ans

(1997-1998)

RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres)

- Recherches sur les problèmes théoriques et pratiques de la représentation du texte et de l'image, de l'interaction et de la manipulation dynamique, par les utilisateurs, de ces représentations.
- Etude des possibilités d'extension des formes hybrides, texte et image, à la dimension sonore.
- Développement d'un « langage auteur » permettant de faire accéder les utilisateurs culturels, amateurs ou professionnels, à la création d'objets artistiques multimédias.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :			
Subvention du MC :	Chapitre 66.98 art. 80	AP 98 : 50.000 F	CP 98 : 50.000 F

**FICHE DE PROGRAMMATION
D'OPERATIONS DE VALORISATION
DE LA RECHERCHE**

(ENVELOPPE RECHERCHE - 66.98)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : Mission de la recherche et de la technologie

NATURE ET TITRE DE L'OPERATION DE VALORISATION :

Numérisation des fonds Le Corbusier (phase n°3)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Fondation Le Corbusier
Fondation reconnue d'utilité publique
8 square du Docteur Blanche, 75016 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :
(indiquer leurs apports respectifs)

CALENDRIER : pluriannuel

RESUME :

Recherche documentaire et opération de numérisation des fonds Le Corbusier pour mettre à la disposition des chercheurs et du public les supports multimédia et les éditions électroniques les mieux adaptés pour répondre aux obligations statutaires de la fondation : conservation et communication des fonds.

NB : Indiquer si cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût total de l'opération : (enveloppe recherche)			
Subvention du MC :	ch. 66.98 art. 80 :	A. P. /C. P. . 98 :	en cours d'évaluation

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Développement de méthodes et d'outils destinés aux nouveaux supports électroniques de l'information et de la création dans le cadre d'un regroupement de laboratoires universitaires (phase n°3)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Université de Paris VIII
8 rue de la Liberté, 93000 Saint-Denis Cedex 02.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P / C P.98. : en cours	d'évaluation

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : direction de l'administration générale
Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Organisation d'une table ronde à IMAGINA (Monaco Mars 1998). Publication des actes, en une version papier, et en une version sur l'internet.

Thème

« Les technologies du numérique offrent aux artistes des lieux d'expérimentation où organismes et objets physiques fusionnent avec des chimères calculées. Pour que ces mondes hybrides fassent sens, on fait appel à tous les sens. Nos yeux, nos oreilles, mais également nos attitudes physiques, nos gestes et nos déplacements, conditionnent notre expérience des oeuvres. De même, nos mémoires vives, notre sens de l'histoire, notre sensibilité temporelle, sont mises en jeu par les bâtisseurs de constructions « mnésiques ».... »

La table ronde ainsi présentée essaiera de cerner quelques-uns des nouveaux sens du numérique à travers des recherches chorégraphiques, sonores, plastiques, architecturales et théâtrales.

Les artistes qui participeront à la trable ronde sont Maurice Benayoun, Rafael Lozano- Hemmer, Jérôme Joy, Andréa Polli, Gretchen Schiller Klein

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

IMAGINA

Institut national de l'audiovisuel- INA établissement public

4 avenue de l'Europe, 94 366 BRY-SUR-MARNE

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel sur 3 ans. 1997, 1998, 1999.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : 350 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998	150 000 F	150 000 F	150 000 F
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

TITRE DE LA RECHERCHE : Studio en ligne

**ORGANISME SUBVENTIONNE : Institut de Recherche et de Coordination
Acoustique/Musique**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : Ministère de l'Industrie, entreprises

DUREE DU PROJET : 96-98

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE :

Ce projet, qui a obtenu le label d'intérêt national dans le cadre des appels d'offres « Autoroutes de l'information » du Ministère de l'Industrie, bénéficie d'une subvention de ce Ministère à hauteur de 35% des tâches de recherche et développement. Il pour objectif le développement expérimental d'un nouveau type de service, destiné aux professionnels de la musique et du son, donnant accès à distance à des ressources de production sonore de haute qualité. Celles-ci comprennent une base de données d'échantillons sonores couplée à des outils de consultation de haut niveau, ainsi qu'une bibliothèque de traitements résultant de l'adaptation de logiciels développés à l'Ircam.

Le projet a été initié en 1996 et son achèvement dans le cadre actuel est prévu pour la fin 1998. Son déroulement est basé sur la réalisation de maquettes successives, intégrant les derniers développements technologiques au fur et à mesure de leur disponibilité et convergeant vers la réalisation finale. Celle-ci prévoit la mise en œuvre d'appliquettes en Java pour l'interface d'utilisation, donnant accès via l'Internet à travers une architecture distribuée utilisant le protocole CORBA, à l'ensemble des échantillons et des traitements sonores, basés sur les logiciels SVP (vocodeur de phase), PM et HMM (analyse/synthèse additive) et Spatialisateur (acoustique virtuelle). L'architecture générale du projet, tant matérielle que logicielle, ayant été mise place en 1997, les travaux prévus en 1998 porteront principalement sur la partie applicative, notamment l'intégration de logiciels de traitement et le développement d'interfaces graphiques adaptées.

Grâce au soutien de la Mission de la Recherche et de la Technologie, une campagne d'enregistrements de 11 instruments de l'orchestre a été réalisée en 1996-1997. Elle a permis la constitution d'une base de données d'échantillons qui constitue une référence, tant sur la qualité des enregistrements que sur leur caractère exhaustif. L'enregistrement de 7 nouveaux instruments est prévu en 1998.

La réalisation d'un serveur Web à vocation pédagogique sur les instruments de l'orchestre et leurs modes de jeu, basée sur les échantillons enregistrés pour le projet, a été initiée en 1997 et finalisée pour 5 instruments. La mise en accès public du serveur est prévue pour 1998, ainsi que son extension aux 6 autres instruments déjà enregistrés.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1998	650 000	500 000	500 000
1999			

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE :
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE.
Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : Patrimoine documentaire méditerranéen
(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Dans la continuité des opérations de diffusion du patrimoine culturel via l'Internet, il s'agit de mettre à la disposition de tous des ressources documentaires (textes, images, documents scénarisés etc.) se rapportant à la région méditerranéenne.

Ce projet s'inscrit dans dans le programme de création de bibliothèque virtuelle MEDLIB que conduit l'UNESCO.

Ce projet fera l'objet d'un partenariat avec le GAMSAU, laboratoire d'informatique de l'Ecole d'architecture de Marseille spécialiste de reconstitution de monuments anciens (programmes de recherche CNRS, laboratoire responsable du serveur sur l'enseignement et la recherche architecturale et de l'UMR qui va être créée en 98 sur la recherche en informatique architecturale) et avec la Fondation Sophia-Antipolis en raison des programmes qu'elle pilote avec des pays de l'arc méditerranéen pour le développement de services en ligne.

ORGANISME SUBVENTIONNE : Commission française pour l'UNESCO
(Nom et adresse)

Place de Fontenoy 75007 PARIS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :
(indiquer leurs apports respectifs)
(à définir)

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1998		230.000 F	230.000 F
1999			
2000			

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :
(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Réalisation d'une chaîne expérimentale de saisie des dossiers de l'inventaire, en partant de systèmes informatiques portables et en allant jusqu'aux aspects éditoriaux sur l'internet.

Engagé il y a trois ans, le programme de recherche est destiné à explorer les voies permettant de renouveler les méthodes et les outils employés par la sous-direction de l'inventaire pour la réalisation de sa documentation sur le patrimoine mobilier et monumental.

La première phase de ce programme de recherche a été axé sur la réalisation d'un prototype de diffusion qui a permis de présenter les potentialités des outils exploitant les normes de structuration de l'information, comme SGML, d'aborder les questions de cartographie électronique, ainsi que les possibilités d'interrogation via Internet.

La deuxième phase, qui s'achève, vise à définir une chaîne de production exploitant ces mêmes technologies et à réaliser un prototype. Plusieurs éléments sont nécessaires pour réaliser cette chaîne. D'une part, il faut définir, de façon formelle, la structure des données. Ceci est réalisé au travers d'une DTD. D'autre part, il faut mettre en place une plate-forme technique permettant d'intégrer les divers outils qui sont nécessaires au prototype. Cette plate-forme devrait être opérationnelle début 98.

La troisième phase de la recherche, objet de la présente note, est destinée à rendre le prototype portable, afin que les enquêteurs puissent l'emporter sur le terrain.. Pour ceci, il nécessaire de tester et valider l'usage des appareils photographiques numériques, de la cartographie, et d'interfaces homme/machine adaptées.

ORGANISME SUBVENTIONNE : INRIA et Sociétés SSII (Euroclid et Grif)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : Investissements des sociétés

DUREE DU PROJET : 12 mois

Coût total de la recherche ou de l'opération : 550 000			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P. 98 : 300 000 F.	C. P. 98 : 300 000 F.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

**DIRECTION ET SERVICE : direction de l'administration générale
Mission de la recherche et de la technologie**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Extension au domaine des archives des principes de structuration des dossiers documentaires expérimentés dans le domaine de l'inventaire. Réalisation d'une « DTD archives. »

Les premiers essais, effectués par l'Inventaire, d'utilisation d'un système de production de documentation électronique exploitant le formatage SGML a montré les importants potentiels d'une telle approche. Il semble opportun, sans attendre le résultat final de l'expérimentation de l'Inventaire, d'en débiter une semblable au sein des archives.

Ces deux domaines présentent de nombreuses similitudes : volumes considérables de données à gérer, supports divers à exploiter (photographies, cartes anciennes et modernes, plans, etc.). Ces points communs laissent supposer qu'une partie des réflexions qui ont été développées pour l'Inventaire pourront être exploitées à nouveau aux archives.

Les archives disposent en outre d'une longue tradition en matière de méthode de dépouillement des fonds en particulier avec la mise en place des niveaux de description des fonds (de l'inventaire général des fonds aux inventaires pièce à pièce). Cette méthode servira de base pour la réalisation de la recherche; elle devrait être aisément utilisable pour la modélisation des activités de documentation aux archives.

La présente recherche est une étude préparatoire qui fournira le cadre à un plan de développement de la documentation électronique aux archives. En tout premier lieu, elle vise à définir les typologies des instruments de recherche, les liaisons entre ces instruments de recherche, les principaux outils informatiques nécessaires aux archivistes, ainsi que les apports de ce type d'outils lors de la consultation de la documentation ainsi produite.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Centre de recherche spécialisé en SGML

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 12 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel sur 3 ans. 1997, 1998, 1999.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : 600 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998	200 000 F	200 000 F	200 000 F

DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANÇAISE

PROGRAMME DE RECHERCHE POUR 1998

La DGLF, rattachée au ministère de la culture en mars 1996, a lancé pour la première fois en 1997 plusieurs projets de recherche coordonnés avec différents partenaires visant à améliorer la création et la diffusion des ressources linguistiques en français indispensables au traitement informatique du langage et à l'élaboration d'interfaces avancées permettant de mieux accéder aux informations mises à disposition sur les supports numériques.

Les recherches engagées ont pour objectif d'identifier et de régler les problèmes juridiques liés à l'exploitation des corpus textuels, l'identification et la constitution de ressources linguistiques et terminologiques structurées et la constitution des outils nécessaires pour les manipuler et y accéder. Elles sont menées en partenariat avec l'Institut national de la langue française (INaLF-CNRS), le Centre de néologie et de terminologie (CTN-CNRS), le Centre d'études sur la coopération juridique international (CECOJI-CNRS), et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA).

Les résultats obtenus en 1997 sont encourageants au regard de l'ampleur de la tâche. Ainsi, par exemple, 5 années du quotidien « Le Monde » ont été rendues disponibles aux chercheurs dans un format numérique, les conditions, notamment juridiques, de constitution d'un corpus équilibré du français ont été établies, un prototype d'indexation avancée de sites web a été réalisé.

Ces travaux se poursuivront en 1998, répondant ainsi à la priorité donnée par le ministère de la culture et de la communication à l'accès aux contenus en langue française dans la société de l'information. Ils seront effectués en complète cohérence avec les actions menées dans le cadre multilatéral francophone et le cadre européen (Vème PCRD et programme « Multilinguisme et société de l'information »).

**FICHE DE PROGRAMMATION
DE SUBVENTION DE RECHERCHE
(ENVELOPPE RECHERCHE-CHAPITRE 66.98)**

DIRECTION : DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

**TITRE DE LA RECHERCHE : Recherche et méthodologie en néologie : vocabulaire général /
vocabulaires de spécialité**

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : Centre de terminologie et de néologie
INaLF - CNRS - URA 1576 - Université Paris Nord - Avenue Jean-Baptiste Clément - 93340 Villetaneuse.

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : Laboratoire de linguistique informatique (LLI - INaLF-Paris XIII),
Université de Rennes II**

CALENDRIER : 2^{ème} phase 1998

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE : L'élaboration de produits et services multimédias, en français et dans d'autres langues nécessite le recueil et la mise à disposition de ressources terminologiques particulièrement dans les domaines techniques.

Ce programme de recherche commencé en 1997 est conduit dans trois domaines : la méthodologie de la terminologie, la veille néologique et l'extraction de terminologie assistée par ordinateur.

En 1997, le CTN a mis au point une première version d'un manuel de terminologie. Pour ce qui concerne la veille, le CTN a expérimenté la base de néologismes francophones BALNÉO afin d'évaluer l'adéquation de son interface avec les besoins des utilisateurs. Enfin, il a poursuivi le développement de l'interface du logiciel d'extraction terminologique LEXTER, étendu son utilisation à des corpus bilingues et il a réalisé, grâce à cet outil, un glossaire pour la Cour européenne des droits de l'homme.

Dans le cadre de ce programme, en 1998, le CTN terminera le manuel de terminologie. Après une série de tests, il rédigera un manuel d'utilisation du logiciel LEXTER et favorisera son utilisation dans plusieurs organismes publics. Il organisera, pour la France l'alimentation de la base BALNÉO. En collaboration avec l'Université de Rennes II, il participera à la définition des outils nécessaires, notamment les outils informatiques, pour structurer le domaine de la terminologie multilingue en Europe (Programme « Multilinguisme et société de l'information ») et la terminologie des langues latines. (Programme Realiter)

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : OUI (4 années)
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part

Coût total de la recherche : 480 000F			
Subvention du MCC	Ch.66.98 art.80	AP : 98 : 100 000 F	CP : 98 : 100 000F

**FICHE DE PROGRAMMATION
DE SUBVENTION DE RECHERCHE
(ENVELOPPE RECHERCHE-CHAPITRE 66.98)**

DIRECTION : DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

TITRE DE LA RECHERCHE : Constitution et diffusion de ressources linguistiques (ressources textuelles et ressources lexicales)

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : Institut National de la langue française (INaLF) USR 705.
44 avenue de la Libération , CO 3310 54014 Nancy Cedex

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : -----

CALENDRIER : Trois ans

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE : Les ressources linguistiques (corpus sur supports numériques, lexiques et grammaires informatisés) sont indispensables à la recherche et à l'industrie des interfaces et de l'ingénierie linguistique. Elles sont indispensables pour que nous puissions accéder de façon performante en français à l'information mise à disposition sur les nouveaux supports. Ce projet, commencé en 1997, s'articule avec les actions menées dans le cadre européen et francophone multilatéral. Il a pour objectif final de créer un corpus équilibré du français moderne (données textuelles) et, complémentaiement, de mettre à disposition sur support numérique certaines des données lexicales de l'INaLF. Il est accompagné d'une étude juridique menée par le Centre d'études sur la coopération juridique internationale. En 1997, l'INALF a défini les critères de représentativité d'un corpus équilibré et constitué une liste de textes répondant à ces critères. Il a procédé à la numérisation de certains de ces textes. Il a en outre enrichi la base de néologismes BORNÉO à partir d'un corpus numérisé du quotidien Le Monde. En 1998, en matière de données textuelles, il commencera les négociations nécessaires afin d'obtenir les droits d'un certain nombre de textes aux fins de traitement linguistique, il exploitera les textes disponibles sur le Web pour l'enrichissement de BORNÉO. Enfin, il étendra ses recherches sur les données textuelles aux données orales afin d'élargir la gamme des corpus disponibles pour le traitement informatique du langage.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : OUI
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part

Coût total de la recherche : 240 000 F			
Subvention du MC	Ch.66.98 art.20	AP : 98 : 90 000 F	CP : 98 : 90 000F

**FICHE DE PROGRAMMATION
DE SUBVENTION DE RECHERCHE
(ENVELOPPE RECHERCHE-CHAPITRE 66.98)**

DIRECTION : DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

TITRE DE LA RECHERCHE : Définition et élaboration d'outils d'accès et de gestion de bases de données terminologiques

**ORGANISME SUBVENTIONNÉ : Université de Haute-Bretagne (Rennes II) UFR de sciences sociales 6,
Avenue Gaston Berger 35043 Rennes Cedex**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : Centre de néologie et de terminologie.

CALENDRIER : 1ère phase 1998

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE : Contrairement à d'autres pays francophones, la France ne dispose pas de grande banque de données terminologiques accessible sur support numérique en ligne ou hors ligne. La technologie des réseaux permet aujourd'hui de concevoir des modes d'accès communs et des formats d'échange aux bases existantes qui évitent de devoir constituer une seule base rassemblant l'ensemble des données. Ces systèmes apportent une plus grande souplesse dans l'interrogation et la constitution des données, pour un moindre coût.

Les travaux de M André Le Meur, de l'université de Rennes II, sont à la pointe de la recherche internationale dans ce secteur et sont en bonne voie de normalisation au sein de l'ISO

L'université de Rennes II sera le partenaire du Centre de néologie et de terminologie (CTN) dans ses travaux menés au niveau francophone multilatéral pour l'expérimentation et l'alimentation de la base de néologismes BALNÉO, (conçue par cette université).

Elle sera également le partenaire du CTN pour la participation aux appels à propositions lancés par la Commission européenne (DG XIII E) pour le programme MLSI, notamment pour la mise en réseau des centres de documentation européens sur la terminologie et la mise en œuvre d'un outil commun de production terminologique sur l'internet

Enfin, elle sera le partenaire du CTN pour concevoir, puis élaborer, un outil multilingue pour la terminologie des langues latines (Réseau REALITER).

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : OUI
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part

Coût total de la recherche : 480 000F			
Subvention du MCC	Ch.66.98 art.80	AP : 98 : 80 000 F	CP : 98 : 80 000F

**FICHE DE PROGRAMMATION
DE SUBVENTION DE RECHERCHE
(ENVELOPPE RECHERCHE-CHAPITRE 66.98)**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

TITRE DE LA RECHERCHE : Indexation contrastive de Sites Web (ISCW), cartographie d'une base de ressources textuelles.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA). Domaine de Voluceau - Rocquencourt B.P.. 105 78153 Le Chesnay Cedex
Contacts et responsables scientifiques : A. Michard, L. Romary et P. Bonhomme

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : ----

CALENDRIER : Programme triennal, deuxième phase 1998

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE : Le projet ICSW (Indexation Contrastive de Site Web) a pour objectif d'assister les concepteurs et les administrateurs de sites Web et de bases de données de Ressources Linguistiques en leur permettant d'indexer leurs collections de manière contrastive et de les regrouper par catégorie. Il permet en outre de retrouver plus facilement l'information en proposant un accès par requête ou une navigation hiérarchique dans différentes catégories.

En 1997, un premier scénario d'indexation de site internet a été défini et la technique d'indexation contrastive a été intégrée dans un premier prototype.

En 1998, l'objectif sera d'améliorer le traitement spécifique des données en langue française. Des techniques d'ingénierie linguistique fondées sur l'établissement et l'utilisation de ressources linguistiques seront utilisées : lexiques morpho-syntaxiques, lexiques sémantiques. L'indexation permettra de donner une meilleure visibilité aux informations présentes sur un site Web en facilitant la tâche des grands moteurs d'indexation du Web grâce à l'insertion et à la mise à jour de méta-données dans les pages HTML. Ainsi, ces moteurs pourront indexer ces pages de manière plus intelligente et efficace ; un élargissement de l'indexation vers d'autres formats de documents (Norme XML et JAVA) sera envisagé.

Les activités proposées sont complémentaires aux travaux envisagés dans le cadre du projet de ressources multilingues ELAN retenu par la Commission européenne pour le programme « Multilinguisme et société de l'information ». Il entre en synergie avec le projet de ressources linguistiques francophones SILFIDE (CNRS-AUPELF)

Coût total de la recherche première phase : 323 440 (première phase)			
Subvention du MC	Ch.66.98 art.20	AP : 98 : 150 000 F	CP : 98 : 150 000F

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Mission de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Expérimentation sur l'intranet du ministère, en direction d'agents ayant des correspondants étrangers, d'outils de traduction automatique permettant de saisir le sens global d'un texte et d'outils de résumé de textes

Le problème de la traduction est devenue crucial. Devant le nombre croissant de documents, l'emploi de systèmes de traduction automatique devient de plus en plus nécessaire.

Longtemps objets de laboratoire de recherche avancée, les logiciels de traduction automatique commencent à être aujourd'hui une réalité. La traduction automatique est soit un moyen d'explorer des fonds documentaires sans maîtriser complètement la langue de ces fonds, soit un moyen d'aider un rédacteur à produire des documents dans une autre langue. En effet, les traductions ainsi produites sont suffisantes soit pour survoler rapidement le contenu d'un document et ainsi en évaluer la pertinence, soit pour aider un traducteur dans la première phase de son travail.

L'expérience a montré que ces outils ne pouvaient fonctionner correctement que s'ils étaient dans un corpus cohérent (par exemple, le domaine juridique, la maintenance d'avions,...)

La présente recherche vise, sur un domaine étroit qui reste à définir précisément, à étudier les potentialités de quelques logiciels de traduction et à définir leur emploi au sein des services scientifiques et de documentation du ministère.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

INRIA et entreprise innovante

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs) **Ministère chargé de la recherche. CNRS**

Le lien sera fait avec le projet européen ESTRADÉ (espace de traduction de l'administration) mis en oeuvre avec la Commission, dans un cadre interministériel, en liaison avec la délégation générale à la langue française et avec la commission de réforme de l'Etat.

DUREE DU PROJET :

1ère phase 10 mois

Coût total de la recherche		1ère phase 300 000	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		150 000	150 000

**PROGRAMME « DROIT DE LA PROPRIETE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE
ET TECHNOLOGIQUE DE L'INFORMATION »**

PRESENTATION

Dans la perspective de la Société de l'information, l'évolution de la mise en oeuvre du droit d'auteur et des droits voisins est fortement influencée par celle des moyens de diffusion des oeuvres protégées. L'expansion des applications des techniques numériques pose des problèmes nouveaux qu'il convient d'étudier à la confluence des connaissances techniques et des raisonnements juridiques.

La préservation des identités culturelles française et européenne face à la diffusion des produits standardisés outre-Atlantique par les réseaux numériques mondiaux est un enjeu qui justifie l'intensification des recherches concernant les effets de ces nouveaux modes de diffusion.

PROGRAMME DE RECHERCHE 1998-2000

Tel est l'objet du présent programme, qui regroupe les initiatives diverses engagées aussi bien par l'administration de la culture, par les organisations de titulaires de droits intellectuels que par plusieurs équipes universitaires, autour des thèmes prioritaires suivants :

- analyser les conséquences juridiques, fiscales et commerciales des divers types de réseaux numériques ;
- analyser les spécificités de la circulation des oeuvres protégées dans le cadre du commerce électronique ;
- étudier les méthodes d'authentification des messages numériques compte tenu des procédures d'identification faisant l'objet d'une normalisation internationale (à la suite de la convention triennale 1995-1997 entre le ministère de la culture, les organisations de titulaires de droits et l'AFNOR) ;
- étudier les hypothèses d'organisation d'une maîtrise juridique internationale des réseaux numériques ;
- analyser les effets sur l'économie culturelle des nouveaux modes de diffusion ;
- accompagner sur le plan juridique les programmes de recherche engagés en matière de
 - . traduction automatique
 - . moteurs informatiques de recherche
- contribuer à l'élaboration des positions françaises dans les négociations communautaires et internationales concernant le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information.

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

**DIRECTION ET SERVICE : Direction de l'administration générale
sous-direction des affaires juridiques**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

1) Analyse des conséquences juridiques, fiscales et commerciales des divers réseaux numériques

2) Etude des méthodes d'authentification des messages numériques compte-tenu des procédures d'identification faisant l'objet d'une normalisation internationale (à la suite de la convention triennale 1995-1997 entre le ministère de la culture et de la communication, les organisations de titulaires de droits et l'AFNOR)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

**Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel -CERDI
Faculté Jean Monnet
Université de Paris-Sud
54 boulevard Desgranges
92331 SCEAUX cedex**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Les organisations françaises titulaires de droits d'auteur et droits voisins, représentées par les sociétés civiles de gestion collective d'auteurs, d'artistes-interprètes et de producteurs de phonogrammes et vidéogrammes, et en outre, principalement pour la deuxième recherche, l'association française de normalisation - AFNOR.

DUREE DU PROJET : 1ère phase d'un programme triennal 1998-2000

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : 1ère année 650 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998	420 000 F	420 000 F	420 000 F
1999			
2000			

Programmes pilotés par l'Institut national d'histoire de l'art
(axe n° 5 du schéma stratégique)

INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART

Programmes documentaires

I) Orientations générales

Le travail de l'historien de l'art ne se conçoit pas sans un recours très fréquent à des rapprochements d'images ni, comme toute recherche historique, sans collecte de documents et de sources écrites de nature très variée. Or, en France, les organismes regroupant de tels instruments de travail font gravement défaut. Une des raisons fondamentales de la création de l'Institut national d'histoire de l'art est la nécessité de fournir aux chercheurs la documentation scientifique actuellement dispersée ou inexistante.

Si l'on peut espérer que le regroupement des quatre bibliothèques fournira une base solide pour les imprimés et les périodiques spécialisés, tout ou presque reste à faire pour créer une **iconothèque** digne des documentations photographiques qui existent à Florence, Rome, Londres, La Haye, Munich, Washington ou Los Angeles. Cette Iconothèque, installée dans le quadrilatère Richelieu, comprendra des **photothèques**, des **banques de données** et des **documentations thématiques**.

Il n'est pas question - et il est sans doute trop tard pour cela - de créer une documentation universelle, et au reste, sur certains points, des organismes bien conduits existent (par exemple la Documentation des Peintures du Musée du Louvre ; la Documentation du Musée d'Orsay, pour la période 1848-1914 ; la Documentation du Musée national d'art moderne ; ou les Archives de la critique d'art à Rennes). Pour des raisons d'efficacité et de complémentarité avec les instituts étrangers, l'effort scientifique et financier devra donc se concentrer sur **le patrimoine national**. On mettra l'accent sur cinq thèmes, dont le choix a reçu l'aval de la communauté scientifique en France et à l'étranger, mais devra être confirmé par le Conseil scientifique qui sera prochainement constitué :

- Architecture française
- Décor intérieur français
- Collections et marché de l'art en France
- Bibliographie rétrospective de l'art français
- Iconographie de l'art profane (dont le cadre dépassera nécessairement la France)

La possibilité d'une section consacrée au XXe siècle reste à l'étude.

Les fonds de photographies, de tirés à part et d'archives diverses, classés thématiquement, donneront lieu à un traitement informatique pouvant revêtir plusieurs formes (indexation, catalogage, numérisation, dossier bibliographique). La possibilité de transmission de données à distance fera que l'Iconothèque ne sera pas au service des seuls chercheurs présents à Paris. À moyen terme, certains résultats ou certains fonds documentaires de l'iconothèque pourront être disponibles sous forme de produits multimédia et aussi sur INTERNET.

La constitution de cette Iconothèque est un travail de longue haleine, ne serait-ce que pour étaler très largement dans le temps les investissements indispensables. Il importe pourtant de la mettre en œuvre sans tarder. En effet, le lancement et le développement continu de ces chantiers amèneront tous les organismes composant l'Institut national d'histoire de l'art à participer à une tâche vraiment commune. Si la création, l'organisation et le fonctionnement de l'Iconothèque dépendront directement de la direction de l'institut, l'enrichissement des fonds ne pourra se faire sans la collaboration scientifique active des organismes qu'il réunira et des départements spécialisés de la Bibliothèque nationale de France, ainsi que des musées, d'autres universités, du CNRS et des centres de recherche du patrimoine (suivant les spécialités de chacun évidemment).

Direction scientifique et même prise en charge de certaines campagnes de dépouillement et d'indexation bibliographique, exploitation des DEA et des thèses ou reversement des résultats des travaux de recherche, travaux pratiques des étudiants stagiaires, les modalités de cette collaboration pourront être fort différentes, par leur nature et leur importance. La participation à ces travaux collectifs se fera au cas par cas, mais contribuera à cimenter la fédération qu'est l'Institut national d'histoire de l'art en associant concrètement et de façon permanente toute la communauté des historiens d'art français.

Cette réunion sur un même site ne se fera pas au préjudice de la recherche en province. Bien au contraire, loin d'être destiné aux seuls Parisiens, l'Institut national d'histoire de l'art remplira **une mission nationale**, en mettant en œuvre tous les moyens possibles pour associer efficacement à ses travaux les foyers d'enseignement et de recherche régionaux. Des programmes de l'institut pourront être pilotés par des équipes régionales. Réciproquement, l'institut pourra collaborer ou apporter son aide à la réalisation de certains projets provinciaux du même ordre, sans aucune volonté centralisatrice, chacun gardant la responsabilité de ses initiatives. Enfin, l'institut développera tous les réseaux d'information et de communication réciproques que permet la technologie moderne.

II) Premières étapes

a) La mise en place des divers projets sera progressive. Un Conseil scientifique, qui devrait être prochainement constitué, définira des axes plus précis et les priorités dans la constitution des banques de données et des plans de numérisation. Toutefois, il est parfaitement possible de commencer le travail sur le domaine qui demandera l'investissement le moins coûteux, à savoir la section « **Collections et marché de l'art en France** ». Ce thème n'appelle pas de façon urgente la constitution de grands fonds photographiques et permet une réunion rapide d'experts car plusieurs équipes de recherches au CNRS, à l'université, dans les grands établissements (Collège de France, EHESS, EPHE), ou dans les musées s'intéressent déjà activement à cette question.

b) Ces recherches sur les collections et le marché de l'art en France s'intègrent dans un courant d'études international sur l'histoire sociale de l'art, illustré par des chercheurs tels que Enrico Castelnuovo, Francis Haskell ou J. Michael Montias. Elles sont par définition pluridisciplinaires et appelleront des rapports avec des économistes, des historiens de la culture, de sociologues, etc. L'objectif final est un recensement précis des acteurs de la production artistique, de l'artiste au musée, la constitution de banques de données sur l'histoire même des œuvres et sur l'environnement matériel des artistes (fortune, inventaires, cadre de vie, culture etc.). À l'étranger, une institution joue un rôle déterminant sur ce thème de recherche : le Getty Information Institute. Il est relayé par deux périodiques, le *Burlington Magazine*, qui co-organise avec le Getty des colloques réguliers et publie des suppléments de la revue spécifiquement consacrés à l'histoire des collections, et le *Journal of the History of Collections*, publié à Oxford.

c) Pour le projet français, plusieurs pistes - dont la liste n'est pas exhaustive - sont envisagées :

- dépouillement informatique des catalogues de vente, avec, sur certaines périodes et pour la peinture, raccordement au *Provenance Index du Getty Information Institute*. Cette opération serait conduite en partenariat avec la Direction des Musées de France (voir fiche jointe)
- recensement et traitement informatique des inventaires anciens, en liaison avec la Direction des Archives de France. Une première phase pourrait concerner les inventaires d'artistes parisiens, de 1650 à 1750 (voir fiche jointe)
- constitution d'un fichier informatisé des collectionneurs, des galeries, des marchands, des experts, des commissaires-priseurs, etc.
- répertoire des Salons, des expositions et des manifestations commerciales diverses (Biennales des antiquaires, par exemple)
- indexation et dépouillement d'archives de galeries mises en dépôt voire données à l'INHA (papiers et/ou photographies), avec des clauses de confidentialité variables
- études sur la circulation des œuvres d'art en France (exportations, importations)
- études de l'évolution des prix des œuvres d'art
- études sur la condition sociale de l'artiste
- répertoires des marques apposées sur les œuvres
- histoire et répertoire de la présentation physique des œuvres (cadres, socles, montures, etc.)

d) Une étude informatique spécifique sur les banques de données et sur les réseaux est indispensable.

PROJET D'APPEL D'OFFRES RELATIF AU DÉPOUILLEMENT INFORMATISÉ DES CATALOGUES DE VENTE EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE

Le ministère de la Culture et de la Communication (mission pour l'Institut national d'histoire de l'art et Mission de la Recherche et de la Technologie) présente un projet d'appel d'offres de dépouillement des catalogues de vente en France au XVIII^e siècle.

Ce projet s'intègre dans un programme plus général coordonné par la mission pour l'Institut national d'histoire de l'art et visant à constituer une base documentaire aussi complète que possible sur l'histoire sociale de l'art en France, notamment sur la production artistique et le marché de l'art. Sont donc appelés à répondre à cet appel d'offres les organismes de recherche spécialisés dans le domaine de l'histoire de l'art.

Le présent appel d'offres porte sur l'exploitation des catalogues de vente en France au XVIII^e siècle. Sans exclure les autres champs, la recherche portera prioritairement sur les tableaux passés en vente, sur les vendeurs et les acheteurs, sur les prix, ainsi que sur les commissaires-priseurs actifs durant la période concernée.

L'exploitation comprendra le repérage, la saisie informatique et l'analyse des données correspondant aux ventes d'une période décennale à préciser. Pour tout ce qui concerne la peinture, le travail se fera en collaboration avec *le Provenance Index du Getty Information Institute* et selon la grille de saisie et d'analyse élaborée par cet organisme. Une première tranche, d'une ampleur d'au moins 150 catalogues, devra être achevée en un an.

Le résultat se présentera sous la forme d'une base de données. Sa diffusion se fera par une publication papier et/ou un CD-ROM et/ou une base accessible en ligne. Sur ce point, une étude complémentaire sera nécessaire.

Un Comité scientifique, comprenant des représentants de la Direction des musées de France, de la mission de la recherche et de la technologie, de la mission pour l'Institut national d'histoire de l'art, du *Provenance Index du Getty Information Institute*, du CNRS et d'experts choisis en commun, veillera à l'avancement des travaux et en effectuera périodiquement l'évaluation.

**Projet d'appel d'offres relatif à l'établissement
d'une base documentaire
des sources de l'histoire de l'art de 1650 à 1750
(exploitation des inventaires après décès)**

Le ministère de la culture et de la communication (Mission pour l'Institut national d'Histoire de l'Art, Direction des Archives de France - Archives nationales -Centre historique de Paris et Mission de la Recherche et de la Technologie) présente un appel d'offres de recherche et d'exploitation des minutes des notaires parisiens de 1650 à 1750 comme sources privilégiées de l'histoire de l'art.

Ce projet s'intègre dans un programme plus général coordonné par la Mission pour l'Institut national d'Histoire de l'Art et visant à constituer une base documentaire aussi complète que possible sur l'histoire sociale de l'art en France, notamment sur la production artistique et le marché de l'art. Sont donc appelés à répondre à cet appel les organismes de recherche spécialisés dans le domaine de l'histoire de l'art.

Le présent appel d'offres porte sur l'exploitation des inventaires après décès d'artistes (peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, artisans du meuble et de la décoration...) conservés aux Archives nationales (Minutier central des notaires) pour la période 1650-1750.

Le repérage de ces actes sera effectué à partir des fichiers du Minutier central des notaires ainsi que des travaux et publications en rapport avec cette recherche. Leur exploitation comportera leur lecture, leur analyse selon un schéma préétabli, la saisie informatique des données et la transcription des passages correspondant plus spécifiquement à l'objet de la recherche.

Le programme informatique et la grille d'analyse seront élaborés sous le contrôle d'un comité scientifique à partir des bases des Archives nationales et du *Getty Provenance Index*. L'ensemble sera de l'ordre de 300 actes et devra être achevé en un an. Le Minutier central des Archives nationales se tient à la disposition des soumissionnaires pour une évaluation plus complète du travail à effectuer.

Le résultat visé est l'établissement de bases de dépouillement accessibles à tous les chercheurs. Il pourra donner lieu à toute valorisation par chacune des parties concernées. Une étude complémentaire sera menée sur ce sujet.

Un comité scientifique comprenant des représentants des Archives nationales - Centre historique de Paris, de la Mission pour l'Institut national d'Histoire de l'Art, de la mission de la recherche et de la technologie, du CNRS et d'experts choisis en commun assurera le suivi de l'opération, veillera à l'avancement des travaux et en effectuera périodiquement l'évaluation.

Programmes transversaux

FICHE DE PROGRAMMATION DE SUBVENTION DE RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres)

Inventaire scientifique des collections ethnographiques. (phase 2)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(indiquer son adresse)

CNRS - Soutien à l'UMR CEF

Délégation régionale Paris A, 27 rue Paul Bert 94000 Ivry sur Seine

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Direction des Musées de France - Musée National des Arts et Traditions Populaires
(MNATP) (1997/1998)

RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres)

Diffuser auprès de la communauté scientifique les matériaux des recherches thématiques accumulés par la Cellule et par les chercheurs travaillant au MNATP sur des corpus d'objets ethnographiques
Etablissement d'un thesaurus hiérarchisé en relation avec les bases de données existantes informatiques du Ministère de la Culture et de la communication (Base Ethno) prenant en compte la multiplicité des provenances des collections étudiées

-traitement des corpus thématiques d'objets agricoles (enquêtes piégeage, attelage joug, instruments aratoires, pêche en eau douce)

- traitement des corpus déjà constitués (marionnettes, costumes, bijouterie populaire, céramique en terre glaçurée)

- numérisation des images fixes et animées

-diffusion de témoignages oraux

- cartographie informatisée des recherches - constitution d'un Atlas ethnographique des témoignages matériels français, outil inexistant

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :			
Subvention du MC : 400.000	ch. 66.98 art. 80 :	AP 98 : 400.000 F	CP 98 : 200.000 F CP 99 : 200.000 F.

FICHE DE PROGRAMMATION DE SUBVENTION DE RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : Mission de la Recherche et de la Technologie

TITRE DE LA RECHERCHE :

Histoire de l'Etat et des politiques publiques en France au XX^e siècle.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS / Institut d'Histoire du Temps Présent (I.H.T.P.)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CALENDRIER : programme pluriannuel (1997 - 2000)

RESUME DE LA RECHERCHE :

A partir de la masse documentaire constituée par les archives émanant des administrations, un séminaire de recherche consacré à l'histoire de l'Etat et des politiques publiques en France au XX^e siècle a été mis en place en 1997. Des travaux sont menés sous l'égide des comités d'histoire créés au sein des différents ministères toutefois il n'existait pas de lieu où puissent se confronter les méthodes et s'échanger les résultats concernant les recherches pilotées par ces comités. Avec l'ambition d'en tirer les prémisses d'un renouveau de l'histoire de l'administration et de l'Etat dans la France du XX^e siècle, le séminaire permet de faire se rencontrer des chercheurs et praticiens de l'histoire administrative à commencer par les responsables scientifiques des fonds d'archives à partir desquels ces travaux sont construits.

Le séminaire se déroule sur une durée de trois ans. Il est animé par Marc-Olivier Baruch, administrateur civil mis à disposition du CNRS (IHTP), en liaison avec les autres chercheurs concernés, qu'ils soient historiens, politiciens, juristes ou sociologues.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :			
Subvention du MC : 30.000	ch. 66.98 art. : 80	AP 98 : 30.000 F.	CP 98 : 30.000 F.

FICHE DE PROGRAMMATION DE SUBVENTION DE RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : Mission de la Recherche et de la Technologie

TITRE DE LA RECHERCHE :

Recherches sur la topographie de Paris (phase 3)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS / Centre de Topographie historique de Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

EPHE, DAF

CALENDRIER : programme pluriannuel (1996, 1997, 1998) en collaboration avec les Archives nationales

RESUME DE LA RECHERCHE :

Programme de recherches interdisciplinaires et européennes en histoire urbaine (XIII^e-XVIII^e siècles)
Constitution de banques de données et d'images
Organisation de colloques et publication des actes
Formation d'étudiants et sensibilisation des chercheurs

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :			
Subvention du MC :40.000	ch. 66.98 art. : 80	AP 98 : 40.000 F.	CP 98 : 40.000 F.
Subvention autres organismes (les détailler)			

FICHE DE PROGRAMMATION DE VALORISATION DE LA RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : Mission de la Recherche et de la Technologie

TITRE DE LA RECHERCHE :

Valorisation et diffusion des méthodes scientifiques pour la préhistoire et les paléoenvironnements quaternaires

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Université de Perpignan

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

UMR CNRS
Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel

CALENDRIER : programme pluriannuel (1997, 1998)

RESUME DE LA RECHERCHE :

Le programme de valorisation de la recherche a pour objet :
de contribuer à mettre en évidence les différents aspects des phénomènes anthropiques en Préhistoire dans le Bassin méditerranéen et de reconstituer par l'image et par système électronique les paléoenvironnements de l'homme fossile ;

- d'étudier les industries lithiques, la paléontologie, la biostratigraphie et l'archéozoologie ;
- de constituer des banques de données et d'images pour consoles interactives et produits en ligne ;
- de présenter sur le site web du ministère « science et patrimoine culturel » un ensemble de fiches techniques illustrées sur les méthodes physico-chimiques et pétrographiques mises en œuvre en ces domaines.

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche :			
Subvention du MC : 80.000	ch. 66.98 art. : 80	AP : 98 : 80.000	CP : 98 : 80.000
Subvention autres organismes (les détailler)			

FICHE DE PROGRAMMATION DE SUBVENTION DE RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : Mission de la Recherche et de la Technologie

TITRE DE LA RECHERCHE :

L'architecture française du XVe au XVIIe siècle. Ce programme s'ajoute à celui sur la musique et les incunables soutenus par la DMD et la DLL dans le même laboratoire. Il est suivi scientifiquement par les chercheurs de l'Inventaire général.
(ce dossier fait l'objet d'un regroupement des moyens provenant des 3 directions)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Université François Rabelais de Tours / URF Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS, Université de Tours

CALENDRIER : programme pluriannuel (1996 - 2000)

RESUME DE LA RECHERCHE :

Programme de recherche pluridisciplinaire ayant pour objet l'architecture française du XVe au XVIIe siècle sous tous ses aspects : formel, typologique, social, technique et l'inventaire des incunables des bibliothèques publiques.
Constitution de banques de données et d'images
Organisation de colloques et publication des actes.

Coût total de la recherche :

Subvention du MC : MRT : 100.000	ch. 66.98 art. : 80	AP 98 : 100.000 F.	CP 98 : 100.000 F.
Subvention autres organismes (les détailler) DLL : 100.000 DMD : 200.000			

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

**VALORISATION DES RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DANS LES
DOMAINES CULTURELS**

- . Exposition sur le thème du patrimoine industriel couplée à la réalisation d'un cédérom sur ce sujet en partenariat avec la société Syrnix, la ville de Lyon et la Fondation Berliet
- . Organisation d'un colloque sur le patrimoine industriel dans le Centre des archives du monde du travail à Roubaix en collaboration avec la direction des archives de France
- . Présentation à Alexandrie de l'exposition « Archéologie sous les mers » (produite en version arabe et complétée par la présentation des fouilles effectuées dans le port de la ville par le CNRS) et du site web associé, réalisé par la MRT et le DRASSM de la sous-direction de l'archéologie. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'année France-Egypte, elle est cofinancée par le ministère des Affaires étrangères ;
- . Présentation des produits en ligne et hors ligne, réalisés par le ministère et ses partenaires scientifiques, en vue de valoriser les recherches culturelles (fouilles archéologiques d'intérêt national, sites de l'inventaire général, recherche musicale, recherches architecturales, etc.) au Forum des arts et de l'univers scientifique et technique de Toulouse (FAUST 98)
- . Accueil de chercheurs étrangers (canadiens...) travaillant dans les domaines culturels
- . Soutien des programmes de recherche menés par le comité d'histoire du ministère de la culture : (50 000 F HT)

ORGANISME SUBVENTIONNE : FONDATION MAISON DES SCIENCES DE
L'HOMME (MSH) / centre coopératif de recherche et de diffusion en anthropologie
54, Boulevard Raspail 75006 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS (participation d'un chercheur, financement de l'exposition sur l'archéologie),
Ministère des affaires étrangères (300 000 F), EHESS (participation d'un directeur d'étude)
Contrat de plan Etat-Région Rhône-Alpes, DRAC Rhône-Alpes

DUREE DU PROJET : convention pluriannuelle (avenant 1998)

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A.P.	C. P.
1998		600 000 F TTC	600 000 F TTC
1999			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Mission de la Recherche et de la Technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Contrat de Plan entre l'Etat et la Région Rhône-Alpes
(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Il s'agit de développer, par une politique culturelle volontariste, le patrimoine historique, archéologique, ethnographique, scientifique et technique de la région Rhône-Alpes. L'histoire industrielle de la région et l'importance des activités de recherche scientifique qui y sont menées justifient un effort spécifique de diffusion de la culture scientifique et technique.

A cet effet, une restauration, une mise en valeur et une animation de grands sites patrimoniaux et leur insertion dans des itinéraires de tourisme culturel doivent permettre, avec un partenariat des collectivités publiques, de mener à bien une telle politique patrimoniale se concrétisant essentiellement par un programme de mise en valeur et de présentation des grands sites archéologiques, par la restauration des grands édifices religieux et par le développement des ateliers de restauration des musées de la région.

ORGANISME SUBVENTIONNE : Crédits délégués à la :

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes
Le Grenier d'Abondance
6 quai Saint-Vincent, 69283 Lyon Cedex 01

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 4 ans (1994-1998)

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC : 1 500 000 F.	ch. 66.98 art. 80	A. P 98. : 300 000 F.	C. P. 98 : 300 000 F.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Archives Issues des Sciences Contemporaines (ARISC)

La recherche porte sur les pratiques documentaires, la production et la conservation des matériaux documentaires et des objets dans la science contemporaine. Elle comporte plusieurs volets :

- enquêtes sur le terrain auprès de laboratoires de recherche (entretiens oraux, reportages photographiques...),
- étude sur les archives et l'électronique,
- actions de sauvegarde de fonds,
- actions de valorisation (exposition et création d'une collection de documents traitant du patrimoine scientifique).

Une nouvelle convention associant le ministère de la culture et de la communication (DAF) et le CNRS est en cours de rédaction et instituera une cellule du patrimoine scientifique. La création de cette cellule commune aux deux institutions est destinée à renforcer leur collaboration et à soutenir l'élargissement du programme de recherche.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Centre national de la recherche scientifique (CNRS) - 3, rue Michel-Ange -
75794 Paris cedex 16 - Responsable scientifique : Odile Welfelé

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		140.000	140.000
1999			

recherche architecturale

groupe de programmes n° 7

LA RECHERCHE EN ARCHITECTURE

1998 sera l'année du renouvellement et de la confortation de la recherche dans les domaines de l'architecture et de la ville.

I - Un renouvellement nécessaire

1-1 L'instauration d'un nouveau conseil scientifique

La recherche en architecture bénéficiera d'un comité consultatif renouvelé aux compétences et à la composition élargies.

S'il continuera à évaluer et habilitier les formations de recherche des écoles d'architecture, le nouveau comité consultatif de la recherche architecturale participera dorénavant à la définition des grandes orientations de la recherche dans les domaines de l'architecture et de la ville en proposant à la direction de l'architecture toutes les mesures qui lui paraîtront utiles de prendre pour assurer le développement de la recherche et sa valorisation.

Parallèlement, tenant compte de l'évolution de la communauté scientifique concernée et notamment du poids relatif des diverses catégories de personnels de la recherche, le comité consultatif de la recherche architecturale assurera une meilleure représentation de l'ensemble des personnels de la recherche en ce domaine.

Enfin, composé de manière à assurer une plus grande diversification en son sein des administrations compétentes, il traduira la volonté de développer les coopérations interdisciplinaires dans les domaines de la recherche architecturale.

1-2 La mise en œuvre d'un nouveau programme scientifique pluriannuel

La première mission du nouveau comité consultatif de la recherche architecturale sera d'évaluer les formations de recherche habilitées dans le cadre du programme scientifique précédent et de proposer l'habilitation de formations de recherche pour les années 1998-2001. Cette habilitation devrait confirmer et conforter l'existence de pôles scientifiques d'excellence à stature nationale voire internationale et favoriser l'émergence de nouvelles équipes de recherche investissant des champs aujourd'hui insuffisamment couverts tels que la recherche pédagogique, le paysage ou la recherche sur la ville.

1-3 La redéfinition de la diffusion de l'information scientifique et technique

Trop longtemps destinée au seul milieu scientifique de la recherche en architecture, la diffusion de l'information scientifique et technique doit trouver les moyens de répondre de manière plus précise aux attentes de l'ensemble du milieu professionnel de l'architecture, de l'aménagement et du paysage et plus généralement de ceux qui réfléchissent et oeuvrent sur l'architecture et la ville. Les aides à l'édition et à l'élaboration de CD Rom, qui seront engagées en 1998, traduiront le souci de transférer, de manière la plus efficace qui soit, vers la vie économique les résultats de la recherche les plus significatifs.

Par ailleurs, « les cahiers de la recherche architecturale », seule revue paraissant actuellement en France dans ce domaine, verra son champ élargi à des propos ne relevant pas de la recherche scientifique stricto sensu : pratiques internationales, critique architecturale, débats sur l'actualité, environnement général de la profession...

Cette ouverture devrait être confortée par la fusion entre la direction de l'architecture et la direction du patrimoine.

2- Des avancées importantes pour la confortation de la recherche en architecture

2-1 Une place accrue de la recherche dans les écoles d'architecture

La réforme de l'enseignement en architecture, en cours de mise en œuvre, qui réaffirme les liens entre enseignement et recherche, la réforme du statut des enseignants, en projet, qui fait de la recherche une activité de droit commun ainsi que les différentes mesures projetées visant à favoriser tant auprès des enseignants que des étudiants un investissement dans la recherche, en renforçant la présence de la recherche dans les écoles, vont dans le sens d'une atténuation des handicaps institutionnels qui pénalisent encore le développement de la recherche en architecture.

2-2 Le poursuite de l'insertion de la recherche architecturale au sein de la recherche publique

Parmi les enjeux réaffirmés en 1998 figurent la poursuite et le développement de l'insertion de la recherche architecturale au sein de la recherche publique française, en particulier à travers l'intégration des emplois de chercheurs en architecture inscrits au BCRD dans les corps de fonctionnaires de recherche et le renforcement des liens noués avec le CNRS.

La loi de finances 1998, mettant fin à l'isolement statutaire des chercheurs en architecture qui fragilisait la recherche en architecture, a déterminé le cadre juridique et budgétaire de la mise en œuvre de la transformation des quarante emplois de contractuels de la recherche architecturale en emplois de fonctionnaires de recherche.

Par ailleurs, après la création en 1996 de l'UMR 220 « L'OUEST » et en 1997 de l'UMR « Architecture, urbanisme, sociétés : territoires en mutations », deux nouvelles UMR verront le jour en 1998.

Ces nouvelles UMR multisites regroupent :

1) au sein de l'UMR ambiances architecturales et urbaines;

le CERMA, (ancienne URA 1581), de l'école d'architecture de Nantes et le CRESSON (ancienne URA 1268) de l'école d'architecture de Grenoble;

2) au sein de l'UMR Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage

le GAMSAU (ancienne URA 1247) de l'école d'architecture de Marseille-Luminy, le CRAI de l'école d'architecture de Nancy, ASM de l'école d'architecture de Toulouse et l'ARIA de l'école d'architecture de Lyon, dans le cadre d'un laboratoire en réseau dévolu à travailler sur l'interaction informatique/architecture.

2-3 la création d'un groupement d'intérêt public culturel dans le domaine du savoir constructif

Répondant , d'une part, à la nécessité de pallier les insuffisances rencontrées dans le domaine du savoir constructif, d'autre part, à la volonté de développer la coopération interdisciplinaire dans ce domaine, le centre d'enseignement, de recherche et d'expérimentation « les grands ateliers de L'Isle d'Abeau », qui mènent depuis plusieurs années des actions à destination des étudiants des établissements d'enseignement concernés par ce projet, bénéficiera en 1998 de la personnalité morale grâce à la création d'un groupement d'intérêt public culturel qui regroupera les différents partenaires du projet (écoles d'architecture, écoles des beaux arts, écoles d'ingénieurs, CSTB).

Le centre ouvrira ses portes à la fin de l'année 1999, date à laquelle seront achevés les travaux de la première tranche de construction de ses locaux .

FICHE DE SYNTHESE

**DIRECTION ET SERVICE : Direction de l'architecture
Bureau de la recherche architecturale**

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations	55 000 F	
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes Total	1 250 000 F	1 385 000 F
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total (dont 4 650 000 F de soutien de programme)	6 900 000 F	6 900 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34 97 90 ET 31 90 90

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : (indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
55 000	dépenses de fonctionnement assurées directement par le bureau de la recherche architecturale

Autres crédits de fonctionnement :
(à titre indicatif)

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu

Autres crédits de vacances :
(à titre indicatif)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

EDITION

Publication et diffusion des cahiers de la revue « les cahiers de la recherche architecturale »

Publication de documents d'information sur la recherche architecturale (nouvel annuaire de la recherche architecturale, brochures diverses)

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Editeurs et maquettistes divers

DURÉE : 1998

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998		450 000	415 000
1999			35 000
2000			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

VALORISATION DE LA RECHERCHE - CD ROM

Poursuite de la politique de constitution d'une série de CD ROM à partir des travaux de recherche menés par les laboratoires et équipes de recherche des écoles d'architecture

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Ecoles d'architecture et divers façonniers

DURÉE : 1998

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998		147 000	62 000
1999			85 000
2000			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

Accès aux réseaux d'informations d'enseignement et de recherche

Prise en charge de la connexion des écoles d'architecture au réseau Renater national et international

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

GIP Renater

DURÉE : 1998

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998		603 000	603 000 *
1999			603 000
2000			

* au titre du programme 1997

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

OPERATIONS PROGRAMMEES EN 1997 ET REPORTEES EN 1998

Il s'agit :

- d'une part, de contrats de recherche incitatifs à lancer dans le cadre d'appel d'offres (600 000) ;
- d'autre part, d'actions de valorisation de la recherche architecturale entrant dans le cadre de la politique de constitution d'une serie de cd rom sur L'architecture (115 000)

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- 1) divers chercheurs ou équipes de recherche
- 2) écoles d'architecture et divers façonniers

DURÉE : 1998

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1997		715 000	
1998			350 000
1999			365 000

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

**Expertises scientifiques aux fins d'évaluation des formations de recherche des
écoles d'architecture**

Expertises exécutées par des personnalités extérieures dans le cadre de l'évaluation scientifique des programmes de recherche des laboratoires et équipes de recherche des écoles d'architecture

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

diverses personnalités scientifiques

DURÉE : 1998

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1998		50 000	50 000
1999			
2000			

RECHERCHE ARCHITECTURALE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

AIDE A L'EDITION D'OUVRAGES SCIENTIFIQUES

Cette politique comporte trois volets :

- aides pour la publication d'ouvrages récents dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage (notamment thèses de doctorat des enseignants et étudiants des écoles d'architecture) ;

- aides pour la traduction en français d'ouvrages étrangers de référence dans les domaines cités plus haut ;

- soutien, notamment en collaboration avec le CNL, d'initiatives propres à favoriser le rayonnement de l'architecture moderne et contemporaine par l'édition d'ouvrages grand public

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

ECOLES D'ARCHITECTURE ET DIVERS EDITEURS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		450 000	450 000

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**SOUTIEN DES PROGRAMMES DES EQUIPES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE
DES ECOLES D'ARCHITECTURE**

Il s'agit des subventions de fonctionnement versées aux formations de recherche des écoles d'architecture.

La part des coûts d'infrastructure (entretien immobilier, chauffage, éclairage, nettoyage des locaux) imputable au soutien des programmes est limitée à 10 %, le surplus étant pris en charge par le budget général de l'école.

Cette subvention est versée par acomptes, le premier au premier trimestre, le second au cours du deuxième semestre à l'appui du compte d'emploi de la subvention versée l'année précédente.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

La liste des formations de recherche subventionnées sera établie à l'issue de la procédure d'habilitation du programme pluriannuel 1998-

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		4 650 000	4 650 000
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

EQUIPEMENT DES LABORATOIRES - POURSUITE DE LA POLITIQUE DE MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME INFORMATIQUE AU PROFIT DES LABORATOIRES UTILISANT DEJA DU MATERIEL INFORMATIQUE

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

ECOLE D'ARCHITECTURE DE LYON, GRENOBLE ET NANTES

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		700 000	700 000
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

EQUIPEMENT - RENOUELEMENT DU PARC INFORMATIQUE

Cette action constitue un complément à l'action précédente et vise au renouvellement d'équipement obsolètes

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

ECOLES D'ARCHITECTURE

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		200 000	200 000
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

AIDE AUX COOPERATIONS SCIENTIFIQUES

Cette politique vise à aider les écoles d'architecture à mener à bien des coopérations scientifiques, en particulier avec des partenaires étrangers dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

ECOLES D'ARCHITECTURE

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		250 000	250 000
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

COLLOQUES ET SEMINAIRES SCIENTIFIQUES

Cette politique vise à aider les écoles d'architecture ou d'autres établissements d'enseignement et de recherche à organiser des colloques et séminaires

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

ECOLES D'ARCHITECTURE ET AUTRES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		200 000	200 000
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

**DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

RESEAUX SCIENTIFIQUES

Cette politique vise à aider les réseaux de chercheurs constitués dans divers domaines de recherche (architecture et anthropologie, architecture et philosophie, cultures constructives, , ambiances architecturales et urbaines).

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

ECOLES D'ARCHITECTURE ET AUTRES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		200 000	200 000
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XXème SIECLE

Il s'agit de la participation financière annuelle de la direction de l'architecture au titre de la convention passée avec l'Institut français d'architecture (IFA) et la direction des archives de France pour le recueil, le traitement scientifique et la valorisation des fonds d'architecture contemporaine conservés par l'IFA.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHITECTURE

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		200 000	200 000
1999			
2000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Bureau de la recherche architecturale

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

OBSERVATOIRES URBAINS A L'ETRANGER

La politique menée vise à aider des observatoires urbains situés à l'étranger (Istanbul, Le Caire, Beyrouth) dont l'objet est l'étude de l'urbanisme et de l'architecture locale, le recensement des recherches effectuées dans ces domaines et l'accueil de chercheurs français.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Observatoires d'Istanbul, du Caire et de Beyrouth

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1998

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		50 000	50 000
1999			
2000			

LISTE DES ABREVIATIONS

ACROE association pour la création et la recherche sur les outils d'expression
AFAN association pour les fouilles archéologiques nationales
AP autorisation de programme
BCRD budget civil de recherche et développement
BnF bibliothèque nationale de France
BPI bibliothèque publique d'information
CEA commissariat à l'énergie atomique
CESR centre d'études supérieures de la Renaissance
CFHA comité français d'histoire de l'art
CICRP centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine
CMBV centre de musique baroque de Versailles
CNAC-GP centre national d'art et de culture Georges Pompidou
CNC centre national de la cinématographie
CNMHS caisse nationale des monuments historiques et des sites
CNP centre national de préhistoire
CNRA conseil national de la recherche archéologique
CNRS centre national de la recherche scientifique
CNSMDP conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
CP crédit de paiement
CRCDG centre de recherche sur la conservation des documents graphiques
CSI cité des sciences et de l'industrie
DA direction de l'architecture
DAF direction des archives de France
DAG direction de l'administration générale
DAP délégation aux arts plastiques
DDF délégation au développement et aux formations
DEP département des études et de la prospective
DLL direction du livre et de la lecture
DMD direction de la musique et de la danse
DMF direction des musées de France
DO dépenses ordinaires
DP direction du patrimoine
DRAC direction régionale des affaires culturelles
EP équipe postulante (CNRS)
ERS équipe en restructuration (CNRS)
GDR groupement de recherche (CNRS)
IMEC institut mémoire de l'édition contemporaine
INRIA institut national de recherche en informatique et automatique
INPG institut national polytechnique de Grenoble
IRCAM institut de recherche et de coordination acoustique/musique
ITA ingénieur, technicien, administratif
LFI loi de finances initiale
LRMF laboratoire de recherche des musées de France
LRMH laboratoire de recherche des monuments historiques
M. Env. ministère de l'environnement
MAN musée des antiquités nationales
MCC ministère de la culture et de la communication
MENRT ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
ML musée du Louvre
MNATP musée national des arts et traditions populaires
MNHN muséum national d'histoire naturelle (MENESR)
MPE mission du patrimoine ethnologique
MRT mission de la recherche et de la technologie
MSH fondation maison des sciences de l'homme
SC sciences chimiques (CNRS)
SDA sous-direction de l'archéologie
SDIG sous-direction de l'inventaire général
SHS sciences de l'homme et de la société (CNRS)
SP soutien de programme
SPI sciences pour l'ingénieur (CNRS)
SRMF service de restauration des musées de France
UMR unité mixte de recherche (CNRS)
UMS unité mixte de service (CNRS)
UPR unité propre de recherche (CNRS)
URA unité de recherche associée (CNRS)
UPRESA unité propre de recherche de l'enseignement supérieur associée (CNRS)

LISTE DES CONSEILS SCIENTIFIQUES
conformes à l'arrêté du 17 janvier 1990 relatif à l'organisation de la
recherche au ministère de la culture

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Conseil ministériel de la recherche

Arrêté du 17 janvier 1990 relatif à l'organisation de la recherche au ministère chargé de la culture (JO du 26/01/90) - *Arrêté modificatif en cours de publication*

Secrétariat : mission de la recherche et de la technologie

Président : **Mme Catherine Trautmann**, ministre de la culture et de la communication

Comité scientifique pour l'analyse, la conservation et la restauration des biens culturels

Comité scientifique pour la documentation informatisée et le multimédia

Conseil ministériel des études

Arrêté du 25 novembre 1986 portant création du conseil ministériel des études (JO 3/12/86), modifié par l'arrêté du 17 janvier 1990 (JO 26/1/90)

Secrétariat : département des études et de la prospective

Président : **Mme Catherine Trautmann**, ministre de la culture et de la communication

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

Conseil supérieur des archives

Arrêté du 21 janvier 1988 portant création du conseil supérieur des archives (JO du 30/01/1988) modifié par l'arrêté du 17 janvier 1990 (JO du 26/01/90)

Secrétariat : direction des archives de France

Président : **M. René Remond**, président de la Fondation nationale des sciences politiques

Conseil scientifique du Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

Conseil scientifique de la recherche en arts plastiques

Arrêté du 13 novembre 1990 portant création d'un conseil scientifique de la recherche en arts plastiques (JO du 15 décembre 1990)

Secrétariat : délégation aux arts plastiques

Président : **M. Jean-François de Canchy**, délégué aux arts plastiques

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

Conseil scientifique du laboratoire de recherche des musées de France et de l'unité mixte de recherche avec le CNRS

Arrêté du 22 juin 1987 portant création organisation du conseil scientifique du laboratoire de recherche des musées de France

Secrétariat : laboratoire de recherche des musées de France

Président : **Mme Françoise Cachin**, directeur des musées de France

DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Conseil scientifique de la recherche musicale et chorégraphique

Arrêté du 15 mars 1990 relatif à l'organisation de la recherche à la direction de la musique et de la danse

Secrétariat : direction de la musique et de la danse

Président : **M. Dominique Wallon**, directeur de la musique et de la danse

DIRECTION DU PATRIMOINE

Conseil national de la recherche archéologique

Décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale (JO 29 mai 1994)

Président : **Mme Catherine Trautmann**, ministre de la culture et de la communication

Vice-président : **M. Michel Reddé**, professeur des universités

Conseil scientifique du laboratoire de recherche des monuments historiques

Arrêté du 16 janvier 1986 relatif à l'institution du conseil scientifique du laboratoire de recherche des monuments historiques modifié par l'arrêté du 17 janvier 1990

Secrétariat : laboratoire de recherche des monuments historiques

Président : **M. François Barré**, directeur du patrimoine

Commission nationale de l'inventaire

Décret 85-410 du 3 avril 1985 relatif à la commission nationale de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France modifié par le décret 89-6453 du 30 juin 1989

Président : **Mme Catherine Trautmann**, ministre de la culture et de la communication

Vice-président : **M. Bruno Foucart**, professeur des universités

Conseil scientifique du Laboratoire de recherche sur le patrimoine français

Conseil du patrimoine ethnologique

Décret 80-277 du 15 avril 1980 instituant un conseil du patrimoine ethnologique modifié par le décret 84-466 du 15 juin 1984, par le décret 89-239 du 13 avril 1989 et le décret 91-95 du 21 janvier 1991

Président : **Mme Catherine Trautmann**, ministre de la culture et de la communication

Vice-président : ...,

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

Conseil scientifique en cours de constitution

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

Conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France

Décret 94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France (JO du 4 janvier 1994)

Secrétariat : BNF

Président : **Emmanuel Le Roy Ladurie**, professeur au Collège de France (mandat terminé)

Conseil scientifique sur la conservation des enregistrements sonores et audiovisuels

Convention du 30 juillet 1997 entre la Bibliothèque nationale de France (direction de l'imprimé et de l'audiovisuel), le CNRS et l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

Secrétariat : Département de l'audiovisuel de la BNF

CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE

Conseil scientifique de la recherche cinématographique et audiovisuelle

Arrêté portant création d'un conseil scientifique de la recherche cinématographique et audiovisuelle du 25 novembre 1991 (JO du 3 décembre 1991)

Secrétariat : service des études, des statistiques et de la documentation

Président : **M. Marc Tessier**, directeur général du CNC

CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU

Conseil scientifique de l'institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM)

Art. 14 des statuts de l'association qui ont été approuvés par le conseil d'Etat (19/11/1976)

Secrétariat : IRCAM

Président : **M. Jean-Jacques Aillagon**, président du CNACGP

MINISTERE DE LA CULTURE MINISTERES CHARGES DE L'INDUSTRIE, ET DE LA RECHERCHE

Conseil consultatif sur le traitement informatique du langage

Secrétariat : Délégation générale à la langue française (DGLF)

Vice-Président : **M. André Danzin**